

Livraison à domicile dans les endroits de la ville et de la banlieue
Pour service irrégulier, téléph. MAin 7697.

RUSSES ET ALLIES SE RENCONTRENT AUJOURD'HUI

On donnera aux Russes une nouvelle occasion d'exposer leurs suggestions.

LE PROBLEME Russe

L'Europe ne peut négliger aucune chance de solution, dit un délégué anglais.

(Cable de la Presse Associée)
La Haye, 17. — On donnera, demain, une nouvelle occasion à la Russie soviétique d'exposer ses nouvelles propositions pour un règlement des questions qui ont été soumises à la conférence. En d'autres mots, la conférence de la Haye a été ressuscitée quoique pas de façon joyeuse qui aurait pu traduire un sentiment optimiste.

Tout dépend de la délégation russe et de propositions concrètes concernant la propriété aliénée indiquant un changement d'attitude sur ce problème, lesquelles avaient été considérées comme absolument inacceptables par les délégués européens.

La lettre de M. Litvinoff aux experts non-Russes, aujourd'hui, demandant une reprise des négociations a été discutée longuement, et après-midi, par les représentants européens et on a convenu que les Russes devaient être invités à rencontrer une sous-commission de la propriété, demain, à laquelle ils soumettraient leurs nouvelles suggestions.

Les délégués français se sont opposés à toute reprise des négociations concernant la propriété aliénée, mais la communication de Litvinoff a entraîné la réouverture de la vieille position bolcheviste et ne présentait que de vieilles marchandises enveloppées dans du papier neuf. Les Russes ne remettent pas la propriété, déclarent les délégués français, et ils ne discutent les formes de compensations que lorsqu'ils sauront comment ils doivent aux pays étrangers et l'étendue d'aide qu'accorderaient les pays étrangers pour secourir financièrement la Russie.

D'autres délégués expriment les mêmes vues. L'un d'eux a déclaré: "J'ai lu la lettre de Litvinoff plusieurs fois; ou dans tous les sens et elle ne présente rien de neuf".

M. Cattier, l'expert belge, a pris la position de médiateur dans les positions divergentes maintenues par la France et l'Angleterre, et on a finalement et d'un commun accord convenu d'entendre encore une fois les délégués russes, demain. Pendant ce temps-là, la sous-commission des dettes et des crédits s'occupera son travail pour la raison que l'avenir de la conférence dépend entièrement du résultat des négociations concernant la propriété aliénée. Les experts européens ont décliné d'adopter la suggestion de Litvinoff de tenir une session conjointe des leaders des commissions non-russes et des Russes afin de trouver, si possible, une base pour continuer la conférence. Il croit que les Russes devraient être invités à exprimer immédiatement leurs raisons de croire que la conférence peut effectivement être reprise.

Les trois sous-commissions non-russes ont adopté aujourd'hui leurs rapports respectifs expliquant pourquoi la conférence a fait faillite. Si les Russes présentent de nouvelles propositions, ces rapports seront mis au rancart. Plusieurs des délégués, spécialement les britanniques, préfèrent un arrangement avec les Russes prévoyant quelque sorte de restitution de la propriété aliénée plutôt qu'une promesse de compensation, parce qu'ils pensent franchement que les Russes ne paieront jamais une compensation; ils craignent que les étrangers remettent leurs industries dans un état par lequel elles pourraient être régies sous une bonne direction pour le bénéfice des étrangers et des Russes et ils sont convaincus que cela serait le meilleur moyen de régénérer la Russie et à redonner la confiance.

Quelques-uns des délégués représentent la plus saisissante phraseologie de la lettre de Litvinoff comme indiquant un désir sincère d'atteindre un accord général pour la reconstruction de la Russie et ils pensent que l'on devrait exercer la plus grande patience sous ce rapport. Sir Philip Lloyd-George, de la délégation britannique, a résumé la situation par ces mots à la Presse Associée:

"On ne négligera pas la moindre chance solitaire qui pourrait offrir une espérance possible du problème russe. L'Europe ne peut envisager la situation autrement".

Le "Commander" a été renfloué

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sydney, 17. — Le Canadian Commander, de la marine marchande britannique, échoué près de Pointe-à-Petit, a été renfloué, depuis le 3 St-Pierre-Reads où le vaisseau subira quelques réparations avant d'être dirigé sur Québec.

Le cargo s'était échoué durant un brouillard quand il était en route pour St-Laurent, partie plus tôt de Charlevoix et de Chatham, avec une cargaison générale. On ne pense pas que le Commander ait souffert beaucoup de dégâts.

LA SITUATION DES CH. DE FER S'AGGRAVE AUX E.-U.

Cependant, de nouvelles conférences seront reprises aujourd'hui

DES DESORDRES

Dans plusieurs Etats on est forcé d'avoir recours aux troupes

Les conférences de paix entre les membres du Railroad Labor Board des Etats-Unis et les exécutifs des chemins de fer ont été reprises.

Les fonctionnaires des chemins de fer assurent que plusieurs milliers de grévistes sont retournés à l'ouvrage à la dernière journée en demandant qu'on leur garantisse leurs droits de seniorité sur plusieurs chemins de fer.

J.-C. Smock, vice-président des ouvriers de maintien, estime que 25,000 des 400,000 membres de son union se sont mis en grève sans autorisation.

Les sympathiques à la grève dans l'Iowa qui ont empêché les équipes de libérer les voies ont été avertis par les fonctionnaires fédéraux d'avoir à ne pas intervenir avec le trafic inter-Etat.

DANS LE DISTRICT DE NEW-YORK

New-York, 17. — Les développements de la grève des chemins de fer se sont produits rapidement aujourd'hui dans le district de New-York.

Huit cents hommes, y compris les ingénieurs stationnaires, chauffeurs, et autres ont quitté les édifices du pouvoir et les usines de réparations de onze usines.

Les députés-shérifs du comté de Bergen, N.-J., armés de mitrailleuses et de fusils ont commencé à Hackensack à pratiquer avec des bombes à gaz.

Six cents députés marcheurs des Etats-Unis, en plus de 100 déjà engagés, ont été assignés à la garde des voies sur le chemin de fer Erie.

Le général Goethals, commandant du service d'appareillement et de transport, organisé par les autorités du port de New-York en cas d'urgence, a annoncé que 98 pour cent de ses membres sont déjà en voie d'installer la machinerie nécessaire.

Les exécutifs des chemins de fer, cependant, continuent de nier que la grève affecte sérieusement le service des voyageurs ou du fret.

Une station de pouvoir d'Erie pour les signaux de Jersey City était fermée quand les ingénieurs stationnaires et les chauffeurs quittèrent cet après-midi le travail. Des hommes ont été immédiatement assignés pour opérer les signaux à la main jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe puisse être formée.

Les grèves de sympathie des hommes de maintien, qui se produisaient sur une petite échelle depuis quelques jours, ont augmenté aujourd'hui. On estime que 2,000 hommes se sont joints au mouvement dans ce district. Trois cents ouvriers, unionistes dans les usines de la Lackawanna, à Hoboken, ont pris part au vote de grève et annoncé leur intention de quitter immédiatement le travail avec la sanction des officiers, à Chicago.

DESORDRES GRAVES

Waycross, Ga., 17. — Des désordres se sont produits tard aujourd'hui, près de la Atlantic Coast Line, entre un groupe sympathique aux grévistes, des ouvriers et des fonctionnaires du chemin de fer. Il est entendu que les fonctionnaires du chemin de fer et du comté se sont adressés au gouverneur Hardwick pour demander l'aide de troupes.

On dit que les troubles ont origine quand deux contremaîtres d'usines ont tenté d'amener dans les usines deux ouvriers non-unionistes. Les quatre hommes furent alors attaqués et un combat en règle commença durant lequel plusieurs furent blessés assez gravement.

L'APPEL AUX TROUPES

Le Sheriff H. J. Sweet a télégraphié officiellement au gouverneur Hardwick, ce soir, qu'il était d'opinion que la situation était hors de contrôle et qu'il fallait immédiatement le concours des troupes. Le sheriff déclara qu'en autant qu'il peut le certifier, près de cinquante hommes supposés être présents aux usines ont été soit gravement blessés ou transportés en dehors de la ville.

Atlanta, 17. — Le gouverneur Hardwick a ordonné, ce soir, aux troupes de la garde nationale de Georgie de se rendre aussitôt que possible à Waycross, Ga., où des désordres sont signalés en rapport avec la grève de 1,000 employés unionistes dans les usines de l'Atlantic Coast Line Ry.

Cincinnati, Ohio, 17. — Approximativement 200,000 commis de chemins de fer, de manutentionnaires de fret et de préparateurs de gares et de messageries d'employés ont refusé de prendre un vote de grève ou sont sur le point d'en prendre un, suivant une information obtenue aux quartiers-généraux de la fraternité des commis de chemins de fer et navires, manutentionnaires de fret et employés de gares et de messageries, ici, aujourd'hui.

Les officiers ont refusé de se laisser questionner officiellement ou de nommer les chemins de fer ou un vote de grève est actuellement à se prendre. Il a été déclaré, cependant, par le grand président E. H. Fitzgerald, que partout où une majorité constitutionnelle était donnée en faveur de la grève, sur quelque chemin de fer que ce soit, il accordera la sanction à cette grève.

Congrès des employés des incendies

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Brantford, Ont., 17. — 75 à 100 délégués des départements de feu de toutes les grandes villes de la province seront ici mercredi, jeudi et vendredi pour assister au congrès annuel de la Fédération des pompiers de la province d'Ontario. La séance s'ouvrira mercredi matin. Des papiers de différents systèmes de film et autres seront distribués aux représentants du département du feu Marshal.

LE BEAU TEMPS FAVORISE LA MOISSON

Il a fait beau toute la semaine dans les trois provinces des prairies

FAUTE DE PLUIES

La moisson languit en certaines régions d'Alberta et de Colombie

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 17. — La température a été belle dans les trois provinces des Prairies la semaine dernière. Les moissons font des progrès rapides sans manifestation de rouille. La température présente écarte ce danger.

Le seigle est beau, en certains districts on commence déjà à le couper, ce qui sera fait partout avant une semaine. Dans le sud des trois provinces les récoltes de grains seront vraisemblablement abondantes. Ailleurs elles seront moyennes sauf à l'ouest et au sud-ouest de Saskatoon et au nord d'Edmonton, dans la région du chemin de fer, selon les rapports publiés aujourd'hui par le service d'agriculture du Pacifique.

Ces rapports montrent la moisson en plein essor au Manitoba. Les épis de blé sont abondants et lourds, ce qui annonce une belle récolte. Si la température reste au beau on commencera à faire la moisson durant la première semaine d'août. Les pâturages sont abondants et les animaux en excellent état.

Excepté le district à l'ouest de Saskatoon jusqu'à Hardisty et la ligne Lanigan au sud de Cupar, les récoltes dans la Saskatchewan sont bonnes ou excellentes. La sécheresse fait craquer dans les régions mentionnées ci-dessus. Mais en général la moisson a bonne apparence.

Le blé émerge rapidement. La moisson du seigle d'hiver a été commencée en certaines parties. La plus grande partie sera gâtée par la mortifère des animaux. Tout indique aujourd'hui que le grain et le foin sera meilleur au sud qu'au centre et au nord où les pluies ont été intermittentes.

Dans le territoire desservi par le chemin de fer, Edmonton, Dunvegan et Colombie Anglaise, des orages ont éclaté en certains endroits au cours de la semaine. La région a besoin, néanmoins, de pluies abondantes. La moisson sera passable, mais elle sera moins bonne qu'elle ne l'avait espéré s'il avait plu à temps.

La Colombie-Anglaise a éprouvé une température très chaude sans pluie, sauf dans le district de Cranbrook où il a plu beaucoup depuis sept jours. Les arbres fruitiers se comportent bien excepté les pompiers qui rendront moins que l'an dernier, et encore au-dessous de la moyenne. Les pêches seront bientôt sur le marché, puis les prunes et les pommes suivront, également abondantes et de qualité supérieure.

LE CONGRES DES METIERS DENONCE LE PARTI OUVRIER

Il accuse le Parti ouvrier de servir l'Internationale de Moscou

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — Le numéro de juillet du journal du Congrès des Metiers et du Travail du Canada renferme un article attaquant vigoureusement le Parti ouvrier du Canada et ses ambitions révolutionnaires.

"Le parti ouvrier du Canada", dit-on en page de rédaction, désire évidemment empêcher le congrès annuel du Congrès des Metiers et du Travail du Canada afin de remplir sans effort les instructions de l'Internationale rouge de Moscou, c'est-à-dire de faire servir le mouvement trade-unioniste à leurs propres idées révolutionnaires".

L'article prétend que J.-B. MacLachlan, secrétaire des Mineurs unis d'Amérique, district 26 à qui comme le valet du Parti ouvrier et que Joseph Knight, surnommé l'ambassadeur de l'Internationale rouge, a fait une propagande insidieuse dans la région minière de la Nouvelle-Ecosse.

"Les résultats, poursuit-on, en page de rédaction, sont visibles au succès des radicaux engageant le district 26 des Mineurs unis d'Amérique à s'affilier avec l'Internationale rouge de Moscou, au transfert de la fête du travail au mois de mai; au déni de l'autorité établie et à l'appel lancé par-dessus la tête des gouvernements aux soldats et aux ouvriers de la paix dans les mines pour se joindre à leurs tentatives pacifiques s'ils le peuvent, mais violentes au besoin, de renverser complètement le système et l'état capitaliste existant, leur demande d'adhésion à l'Internationale rouge de Moscou, leur demande de prêter \$15,000,000 à la Russie des Soviets".

LES MINES SERONT PROTEGEES PAR LE DRAPEAU ETOILE

Harding ordonnerait la réouverture des mines avec l'aide des gardes nat.

SITUATION CRITIQUE

La grève des mineurs prend une tournure fort grave. — Des désordres.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 17. — On laissait entendre dans les cercles bien informés du gouvernement, cet après-midi, que l'administration se préparait à adopter des mesures sévères avant quarante-huit heures relativement à la situation minière. On attribue au président l'opinion que l'intérêt public commandait la réouverture immédiate des mines, vu que les représentants des mineurs ont refusé l'arbitrage du gouvernement et que les propriétaires de mines ne s'étaient pas décidés sur cette question.

On dit que le président était prêt à ordonner aux propriétaires de mines avec la protection des troupes fédérales de rouvrir les mines immédiatement, rales et avec un drapeau américain planté à l'entrée.

Le président serait d'avis, dit-on encore, de payer pour quelque temps une royauté sur la quantité de charbon qui serait produite afin de faire face aux exigences du moment et aussi pour lancer un appel aux mineurs volontaires.

Washington, 17. — Le président Harding a invité, aujourd'hui, les directeurs de mines, qui l'ont notifié de leur acceptation de son offre d'arbitrage dans la grève des charbonnages, de "retourner à leurs mines et de reprendre les opérations".

Le président, dans une déclaration amicale adressée aux directeurs de mines de charbon bitumineux eut quitté la Maison Blanche, déclara que "nous sommes maintenant rendus à un point, vu le refus des mineurs et d'une minorité de directeurs de mines d'accepter l'arbitrage offert, où les bons officiers du gouvernement, dans sa tentative pour chercher une entente volontaire de la dispute entre directeurs et mineurs, sont maintenant impossibles".

La déclaration dit que les directeurs "ont adressé des rapports verbaux et par écrit au président", tous souscrits largement à la proposition d'arbitrage. La majorité des districts a dit-on, cependant que la majorité des districts représentés à la conférence a également souscrit au principe général d'arbitrage et de "bargaining" collectif.

On dit que le président a exprimé à la délégation son désappointement de voir qu'il n'y a pas unanimité.

Alfred McGeie, président de la National Coal Association et président du groupe général des directeurs de mines, a dit que les patrons accepteraient la suggestion du président et que dans chaque district ils essaieraient d'ouvrir les mines par des méthodes que l'on jugerait possibles.

Il prédit qu'une production immédiate suivra de la part de la Pennsylvanie. La production dans les mines d'Alberta a beaucoup diminué au cours des trois derniers mois, tandis que les mines les plus considérables de la Saskatchewan ont donné un assez bon rendement, bien que d'aucunes aient été en marche par intermittence.

LE DEVELOPPEMENT DU PORT DE L'ILE SAINTE-CROIX

L'hon. J. H. King a fait la visite de ce port samedi dernier

(Spécial au Canada)
Saint-Johns, 17. — L'honorable J. H. King, ministre fédéral des Travaux Publics, a débarqué à l'île Sainte-Croix, samedi, presque exactement au même endroit où Champlain est débarqué avec ses illustres compagnons en 1603.

L'événement a eu lieu pendant un voyage d'inspection du ministre des Travaux Publics dans le port de Sainte-Croix, qui passe pour le plus grand et le plus profond non encore développé au monde. Les Boards of Trade de Saint-Andrews et de St-Stephen avaient fait des représentations pour le développement de ce port, qui, suivant eux, sera d'une grande utilité au Dominion.

L'honorable M. King est arrivé ici dans un wagon privé accompagné de Mme King, de George King, M. P. P., de Chapman et d'autres. Ils se sont retirés à l'hôtel Aston-Croix. Le voyage sur la rivière Ste-Croix a eu lieu, dans des conditions idéales. Le ministre a été agréablement impressionné par tout ce qu'il a vu. Il a posé nombre de questions et, à ceux qui l'accompagnaient, il n'a pas eu de cesse de s'étonner de voir un port aussi considérable et ses possibilités de développement sans qu'il soit nécessaire de faire du creusage ou de construire des jetées.

La délégation qui accompagnait le ministre dans la visite du port, comprenait MM. W. F. Todd, ex-M. P., et N. Marks, de St-Stephen; F. W. Kennedy, le juge Byron, R. D. Rigby et W. A. Hall, de St-Andrews. Le ministre et ses compagnons ont passé le dimanche à faire de l'automobile et à visiter les endroits pittoresques du comté de Charlotte. Ils sont partis hier soir par le Pacifique Canadien, en route pour St-Jean et la Nouvelle-Ecosse.

Un monstre dans les eaux de l'Iroquois

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — Une dépêche spéciale adressée de Kingston, Ont., au "Journal", dit que la population du village Iroquois est grandement surexcitée depuis l'apparition, deux fois répétée, au cours de la semaine, d'un monstre qui aurait cherché refuge dans la rivière au fais de ce village.

SESSIONS D'ETE EN SASKATCHEWAN ET EN ALBERTA

Il s'agit de décider la formation d'un bureau pour la vente du blé

SENTIMENT FAVORABLE

Les députés ruraux sympathiques à l'établissement de ce bureau

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Regina, 17. — La législature de la Saskatchewan a été convoquée en session d'urgence pour jeudi le 20 juillet afin de considérer la question d'un bureau de ventes pour blé. Cette déclaration a été officiellement faite aujourd'hui par le premier ministre C.A. Dunning. Les membres de la législature sont avisés de cette session spéciale par télégrammes. "Bien que l'avis ne porte que peu de temps, dit le premier ministre, il ne faut pas oublier que les députés ont déjà été avertis de se tenir prêts pour une telle urgence."

La session sera ouverte à trois heures par le lieutenant-gouverneur Newlands qui donnera lecture du discours du trône. Le premier ministre Dunning ne peut dire combien de temps elle durera, non plus qu'il ne peut laisser entrevoir quelle sera la décision prise par le gouvernement de l'Alberta.

"Toute déclaration concernant l'Alberta devra venir du gouvernement de cette province", a-t-il déclaré.

ON APPREHENDRE UNE DISETTE D'ANTHRACITE

C'est ce que prévoit M. Cook du bureau fédéral des statistiques

L'IMPORTATION ACTUELLE

Dans les provinces d'Ontario et de Québec elle équivaut à 50 p.c.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — "Il y aura probablement une disette de charbon anthracite pour la consommation domestique au Canada, l'hiver prochain", déclare S. J. Cook, du Bureau Fédéral des Statistiques, département des mines, de métallurgie et des produits chimiques. Il ajoute que "les importations d'antracite au centre d'Ontario durant le semestre clos le mois de juin 1922 se sont élevées à 776,000 tonnes contre 1,421,000 tonnes, qui est la moyenne d'immortalité remarquable au cours des trois dernières années. De charbon anthracite aussi, la province de Québec a reçu cette année 240,000 tonnes comparativement à une importation moyenne de 515,000 tonnes au cours des trois dernières années. Ontario a reçu cette année 55 pour cent de sa consommation moyenne, et la province de Québec 47 pour cent."

"Ces chiffres ne sont pas étonnants en eux-mêmes, mais quand on envisage la situation aux Etats-Unis, d'où ces provinces importent leur charbon anthracite, on voit que les réserves de mines accumulées en prévision de la grève actuelle ont été pratiquement épuisées et aux dernières nouvelles, les mines d'antracite ne peuvent plus offrir un charbon inférieurement au charbon américain immédiatement sur pied, le transport des grains et l'augmentation du fret autre que le transport du charbon, empêcheront les chemins de fer de transporter le charbon d'exportation avec la conséquence que l'approvisionnement du charbon sera embarrassé. La grève des cheminots aggravera la situation."

"On n'a pas encore tous les chiffres concernant la production du charbon dans les mines du Canada durant les six premiers mois de l'année. Il est probable que la Colombie Anglaise a seule maintenu sa production moyenne. Les provinces maritimes devraient désormais augmenter leur rendement, car on pense que la grève des mineurs américains va contribuer à l'expansion des charbons des provinces maritimes. La production dans les mines d'Alberta a beaucoup diminué au cours des trois derniers mois, tandis que les mines les plus considérables de la Saskatchewan ont donné un assez bon rendement, bien que d'aucunes aient été en marche par intermittence."

TRISTE DILAN D'UN COMBAT

Wellburg, Virginie Ouest, 17. — Quatre morts, dont les corps gisent sur les dalles de la morgue, ici, ce soir, sont les témoins à jamais silencieux de la bataille à coup de feu qui a fait rage durant plus d'une heure autour de la mine Cliftonville, dix milles au loin. Le sheriff H. H. Duval, qui a dirigé sa petite troupe de députés-shérifs contre une forte masse d'hommes qui aurait traversé les champs miniers de la Pennsylvanie, serait parmi les morts.

Les gardes, à la mine, ont attendu que les ruines du combat soient comblées avant de les mener à la morgue. Les corps de deux hommes qu'on croit brulés et engouffrés sous les décombres.

Des rumeurs persistantes veulent que les quatre cadavres qui sont à la morgue ne représentent pas le total des pertes subies dans la lutte, mais aucun des députés-shérifs ne confirme les rapports que quelques hommes aient été tués et transportés par leurs camarades dans les bois. Trois blessés des forces assaillantes ont été capturés par les députés-shérifs dans la bataille et sont actuellement à la prison du comté de Ohio. Vingt-cinq prisonniers dont trois ont été blessés sont confinés dans la prison de Wellburg, sept d'entre eux ont été capturés dans les bois, autour de la mine de Clifton, tard cet après-midi par les agents de police de l'Etat qui disaient ce soir, continuent leurs recherches.

De l'autre côté de la ligne d'Etat, à quatre milles, les troupes de la garde constituatoire de l'Etat de Pennsylvanie font la surveillance de concert avec les forces de la Virginie Occidentale.

LES REPRESENTANTS CANADIENS REVENNENT

Washington, 17. — Vu l'ajournement du comité général des mineurs unis d'Amérique, les représentants canadiens, William Sherman et Robert Livett, retourneront au Canada immédiatement. Ils sont arrivés ici hier.

Il est officiellement déclaré que leur visite ici n'a été d'aucune signification en autant que la situation minière canadienne peut être affectée. A toutes les réunions du comité général des districts éloignés ont droit de être représentés.

Cela compte pour la visite des officiers de l'union canadienne. On a déclaré aux quartiers-généraux de l'union que la situation canadienne n'avait pas été discutée à aucune des réunions du comité général.

DEBAT ANIME EN ANGLETERRE SUR LES DECORATIONS

Plusieurs députés veulent changer le mode de distribution de titres

EXEMPLE DE L'ALLEMAGNE

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 17. — Le premier ministre Lloyd George a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que le gouvernement était consentant à un examen complet de la question des honneurs pour se rendre au désir de la Chambre.

Le premier ministre a fait cette déclaration au début du débat annoncé depuis longtemps sur les questions récemment portées à l'attention publique au sujet des décorations et titres accordés par la liste honorifique. La Chambre était remplie pour cette circonstance au moment où M. Lucker-Sampson, unioniste, ouvrit le débat en proposant une résolution à l'effet de nommer un comité choisi pour tenir une enquête sur l'octroi des honneurs et établir la méthode à suivre à l'avenir.

En annonçant le consentement du gouvernement de faire droit aux désirs de la Chambre, si celle-ci désirait un réexamen, M. Lloyd George a dit qu'il était prêt à examiner la question, à y a eu une forte augmentation dans le nombre d'honneurs conférés par suite de l'augmentation de la population et de la richesse, et aussi par suite de la création d'un nouvel ordre qui a démocratisé les honneurs dans une grande mesure. Depuis vingt ans, a dit le premier ministre, on a porté, comme aujourd'hui, les mêmes accusations de trafic sur les honneurs. Au cours des dernières six années il y a eu des listes excessivement chargées à cause de la guerre et aussi de la part prise par les civils dans la grande guerre.

"Jamais le temps n'a été plus propice pour soumettre la liste des honneurs à un examen soigneux et organisé, continua le premier ministre. Au cours des dernières six années, malgré cette soignée étude de la liste, quatre noms ont été mentionnés."

Le pourcentage d'erreurs que peut faire un premier ministre dans l'octroi des honneurs est plus faible maintenant qu'il n'a jamais auparavant, ajouta-t-il.

Le premier ministre annonça que le gouvernement était prêt à nommer une commission royale chargée de dicter une ligne de conduite pour l'avenir en assistant le premier ministre dans ses recommandations à Sa Majesté pour l'octroi des honneurs. Le premier ministre déclara que la commission devra se composer d'hommes indépendants, intégrés et expérimentés.

Les malheurs actuels de l'Allemagne, dit-il, sont largement dus au fait que l'Allemagne a manqué de politiciens et d'organisations politiques bien entraînées. Le fait le plus remarquable et le plus inexplicable de la guerre a été l'effondrement soudain de l'Allemagne, en 1918, ce qui, dans l'opinion du premier ministre, ne se serait jamais produit si l'Allemagne avait eu des organisations politiques entraînées à faire appel au sentiment national et à soulever la force nationale.

"Que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix, ajouta-t-il, la nation qui possède des organisations politiques est deux fois plus en sûreté que la nation qui n'en possède pas."

Quels que soient les changements apportés, on devrait conserver la méthode actuelle suivant laquelle aucun premier ministre n'a jamais su quels étaient ceux qui contribuaient aux fonds électoraux, et toute tentative pour dévoiler publiquement ces hommes serait aussi injuste envers un ministre responsable.

Le débat s'est poursuivi paisiblement, sauf durant le discours de Ronald McNeal, unioniste, qui a critiqué d'une façon acerbe deux des dernières élections à la pairie, — lord Waring et lord Williamson.

Lord Waring était présent dans la galerie des visiteurs et a violé les règlements de la Chambre en criant: "Cette déclaration est fautive" quand M. McNeal l'accusait de transactions louches.

M. McNeal accusa lord Williamson, qui fait partie de la firme Balfour, Williamson and Co, d'avoir transigé des affaires dans l'Amérique du Sud, particulièrement à Buenos Aires et Valparaiso, avec "marque de respect en commentant avec l'ennemi" et déclara que des plaintes de la sorte ont nécessité une enquête de la part du ministère des affaires étrangères.

Attaque manquée

(Dépêche de la Presse Canadienne)
New Market, Ont., 17. — Quatre Italiens ont été assaillés, de bonne heure ce matin, par des hommes masqués qui ont essayé de voler. Les Italiens refusèrent l'argent demandé par les bandits et ceux-ci tirèrent plusieurs coups de revolver dont aucun ne porta. Le bruit de ces coups effrayèrent les voleurs qui s'enfuirent en automobile.

de contrats conclus par le bureau ou déficits qui pourraient se produire. Tous les salaires doivent être payés à moins des revenus du bureau. Le bureau a le pouvoir d'avancer de l'argent au fermier pour son blé, et avant que le prix final ne soit payé, toutes les dépenses du bureau doivent être soldées avec les recettes provenant de la vente du blé. Il est stipulé qu'aucun des salaires ne sera payé si le déficit devra être comblé proportionnellement par les provinces ou les clients au "pro rata".

de contrats conclus par le bureau ou déficits qui pourraient se produire. Tous les salaires doivent être payés à moins des revenus du bureau. Le bureau a le pouvoir d'avancer de l'argent au fermier pour son blé, et avant que le prix final ne soit payé, toutes les dépenses du bureau doivent être soldées avec les recettes provenant de la vente du blé. Il est stipulé qu'aucun des salaires ne sera payé si le déficit devra être comblé proportionnellement par les provinces ou les clients au "pro rata".

SESSIONS D'ETE EN SASKATCHEWAN ET EN ALBERTA

Il s'agit de décider la formation d'un bureau pour la vente du blé

SENTIMENT FAVORABLE

Les députés ruraux sympathiques à l'établissement de ce bureau

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Regina, 17. — La législature de la Saskatchewan a été convoquée en session d'urgence pour jeudi le 20 juillet afin de considérer la question d'un bureau de ventes pour blé. Cette déclaration a été officiellement faite aujourd'hui par le premier ministre C.A. Dunning. Les membres de la législature sont avisés de cette session spéciale par télégrammes. "Bien que l'avis ne porte que peu de temps, dit le premier ministre, il ne faut pas oublier que les députés ont déjà été avertis de se tenir prêts pour une telle urgence."

La session sera ouverte à trois heures par le lieutenant-gouverneur Newlands qui donnera lecture du discours du trône. Le premier ministre Dunning ne peut dire combien de temps elle durera, non plus qu'il ne peut laisser entrevoir quelle sera la décision prise par le gouvernement de l'Alberta.

"Toute déclaration concernant l'Alberta devra venir du gouvernement de cette province", a-t-il déclaré.

ON APPREHENDRE UNE DISETTE D'ANTHRACITE

C'est ce que prévoit M. Cook du bureau fédéral des statistiques

L'IMPORTATION ACTUELLE

Dans les provinces d'Ontario et de Québec elle équivaut à 50 p.c.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — "Il y aura probablement une disette de charbon anthracite pour la consommation domestique au Canada, l'hiver prochain", déclare S. J. Cook, du Bureau Fédéral des Statistiques, département des mines, de métallurgie et des produits chimiques. Il ajoute que "les importations d'antracite au centre d'Ontario durant le semestre

CHRONIQUE DES SPORTS

AUJOURD'HUI A MONT-ROYAL

NOTE: Ces pronostics ne sont pas des rayons "tips" mais simplement l'analyse de capacités des sportifs... PREMIERE COURSE: 3 ans et plus, 55 furlongs.

AU NATIONAL

Le jeu de crosse reprend sa popularité. Les vieux amateurs commencent à dire que ça ressemble à autrefois. En voyant Dussault "tricotier" près des buts...

LIGUES MAJEURES AMERICAINE

A Philadelphia - 00001022-5 14 6 Philadelphia - 00000000-3 4 1 Philadelphie - 00000000-3 4 1

NATIONALE

A Pittsburgh - 200300000-5 12 1 Pittsburgh - 00121130-8 13 1 Pittsburgh - 00121130-8 13 1

INTERNATIONALE

A Rochester - 00000002-2 5 2 Rochester - 03002002-7 12 0 Rochester - 03002002-7 12 0

LIGUE DE L'EST

Le club Montréal a défait Ottawa dans la dernière série entre ces deux équipes, hier dans la capitale. Metcalf et Greiner se sont fait la lutte main à main...

LE TIRAGE DES CADETS ZOUAVES

Le tirage organisé par l'Association du Corps des Cadets Zouaves de St-Vincent-de-Paul, a eu lieu vendredi dernier.

FEU M. EDMOND BOURDON

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edmond Bourdon, fils de Mme Veuve Bourdon, décédé hier à l'âge de 25 ans à Longueuil.

C'EST DEMAIN QU'AURA LIEU LE GRAND TOURNOI DES POLICIERS

Une foule considérable se rendra aux terrains du M.A.A. à Westmount, pour voir à l'oeuvre et applaudir aux exploits des athlètes de la police locale.

C'est demain qu'aura lieu sur les terrains du M. A. A. à Westmount, le tournoi annuel de l'Association Athlétique de la Police de Montréal.

Les policiers de Montréal devront lutter encore contre de durs adversaires étrangers et leurs collègues d'Ottawa et de Toronto.

Le programme du tournoi, comme nous l'avons déjà dit comprend une foule d'épreuves qui permettront aux concurrents de se surpasser.

Les concurrents étrangers qui viendront ici sont décidés à remporter toutes les palmes du tournoi. Ils ne s'attendent pas cependant à faire face à de véritables athlètes qui sauront se montrer à la hauteur de leur position et maintenir une bonne réputation.

L'ETAT DES RECOLTES AU 15 JUILLET, DANS LE CANADA

La moisson de blé ne sera pas aussi considérable que l'an dernier. Cependant, on entretient les plus belles espérances.

Ottawa, 15 - Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié une estimation révisée des étendues estimées en céréales, foin et en pommes de terre.

PRINCIPALES CEREALES, FOIN ET POMMES DE TERRE On estime que le blé, y compris le blé d'automne, couvre une superficie de 22,628,900 acres, soit 632,324 acres de plus que l'an dernier.

AUTRES CULTURES DU CANADA Nous donnons ci-dessous la superficie occupée par quelques-unes des autres cultures du Canada, données entre parenthèses l'estimation finale de 1921.

ETAT DES CULTURES A LA FIN DE JUIN Dans la partie est du Canada, les cultures des céréales en général ont eu un aspect très favorable.

On évalue maintenant à 21,471,400 acres la culture du blé dans les trois provinces des prairies, au lieu de 22,181,329 acres, en 1921.

(95) orge 96 (97), seigle 93 (101), pois 99 (105), haricots 95 (94), sarrasin 100 (94), grains mélangés 102 (96), graine de lin 99 (99), maïs à grain 97 (95), pommes de terre 101 (96), navets, etc. 91 (93), foin et trèfle 100 (87), luzerne 101 (96), maïs fourrageur 96 (98), betteraves à sucre 96 (89).

THEATRES

Théâtre Parisien

M. J. Emile Robichaud poursuit sans relâche la tâche sérieuse qu'il s'est imposée de nous ramener une troupe de comédiens d'élite.

Théâtre Capitol

La rivalité entre deux manufacturiers d'auto, dont l'un produit des autos puissantes et l'autre des autos de plus de prix, et une course transcontinentale dans laquelle les deux manufacturiers prennent part.

Théâtre Loew's

Un programme choisi, comprenant des attractions tout à fait nouvelles, est à l'affiche au Loew's cette semaine.

Parmi les principales causes de décès, les maladies de coeur tiennent la première place avec 447 décès, les cancers 387 décès et la tuberculose 374.

LES NAISSANCES ET LES DECES DANS LE DOMINION

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 17. - D'après un bulletin publié par le bureau des statistiques du Dominion, il y a eu dans les huit provinces, pendant le mois de décembre: 13,049 naissances, 5,508 décès et 2,966 mariages.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Horaires Suburbain 1922 LIGNE DE LACHINE De la Côte St-Jacques - Service de 10 Min. de 5.05 A.M. De la Place d'Armes (Bureau de Poste) Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m.

BOULEVARD-MONTREAL-NORD

Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 6.27 a.m. Service de 15 min. de 6.27 a.m. à 6.50 p.m. Service de 10 min. de 6.50 p.m. à 7.10 p.m.

POUR LES PLAGES DU MAINE

Service de nuit direct avec wagons-lits. MONTREAL (GARE WINDSOR) ET PORTLAND, SCARBORO, OLD ORCHARD ET KENNEBUNK. Tous les jours entre.

Dr R. TESSIER

Chevalier Ordre Léopold II, médecin hospitalier militaire, France, Angleterre. Spécialité pour maladies venéres, syphilis, reins, vessie, bright, diabète, rhumatisme, névralgie, maladies intimes de la femme, traitées par streams, électrolyse.



DEPARTS

DE MONTREAL ET QUEBEC: 15-Empress of Britain Liverpool, 19-20-Metroland Glasgow, 20-21-Metroland Southampton, 21-22-Empress of Scotland, 22-23-Empress of France, 23-24-Empress of France, 24-25-Empress of France, 25-26-Empress of France, 26-27-Empress of France, 27-28-Empress of France, 28-29-Empress of France, 29-30-Empress of France.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITE

DE MONTREAL, QUE. SERVICE DE LIVERPOOL: 22 Jul. S.S. Canadian Pioneer, 23 Jul. SERVICE DE LONDRES: 27 Jul. S.S. Canadian Cruiser (Refrigerateur) SERVICE DE GLASGOW: 28 Jul. S.S. Canadian Squatter, 29 Jul. SERVICE DE CARDIFF & SWANSE: 30 Jul. S.S. Canadian Orre, 31 Jul. SERVICE D'ANTWERPE ET NOUVELLE-ZELANDE: 25 Jul. S.S. Canadian Explorer, 26 Jul. SERVICE DE BARCELONE, THUN, DUIS, NASSAU, BRISTOL: 30 Jul. S.S. Canadian Explorer, 31 Jul. SERVICE DE LIVERPOOL: 19 Jul. (Le cargo de Trinidad pour Port d'Espagne et San Fernando sera accepté aux mêmes tarifs.) SERVICE DE HAMBURG, BREMER, DUIS, NASSAU, BRISTOL: 20 Jul. S.S. Canadian Fisher, 21 Jul. SERVICE DE ST-JEAN, TERRE-NEUVE: 22 Jul. S.S. Canadian Fisher, 23 Jul. SERVICE DE LIVERPOOL: 24 Jul. S.S. Canadian Fisher, 25 Jul. SERVICE DE LIVERPOOL: 26 Jul. S.S. Canadian Fisher, 27 Jul. S.S. Canadian Fisher, 28 Jul. S.S. Canadian Fisher, 29 Jul. S.S. Canadian Fisher, 30 Jul. S.S. Canadian Fisher, 31 Jul. S.S. Canadian Fisher.

Le Canada

Montréal, Mardi, 18 Juillet 1922.

Les Beautés des Laurentides

A toutes les fins de semaine, durant l'été, une partie de notre population se dirige vers les Laurentides, pour y goûter un peu de fraîcheur et de repos.

De nombreuses familles d'ailleurs y passent la belle saison sous les arbres des grandes forêts ou au bord des lacs nombreux et variés qui s'y trouvent.

Nos compagnies de chemin de fer ont dirigé vers ces régions des convois qui se font chaque année plus importants et font tous leurs efforts pour y transporter les gens desirant de s'y rendre.

Mais, comme l'on sait fort bien, le tracé d'un chemin de fer doit être aussi direct que possible afin d'assurer un service rapide.

Ceux de nos touristes qui ne font que traverser par une des voies ferrées les régions des Laurentides ne sauraient apprécier ni leur richesse ni leur beauté.

Il faut pour les bien connaître pénétrer plus avant, s'éloigner de la voie et atteindre les superbes lacs qui, en nombre presque infini, embellissent cette incomparable région.

Déjà un certain nombre d'entre eux sont devenus célèbres: l'on connaît généralement Ste-Marguerite, Ste-Agathe, St-Jovite, le Lac Tremblant, le Nomingue et autres qui sont plus immédiatement desservis par nos chemins de fer.

Mais il existe, dans cette région, aux flancs de ces magnifiques montagnes, bien d'autres lacs tout aussi beaux et qui peuvent eux aussi servir à la villegiature d'un grand nombre de citoyens en même temps que leur chaîne offrirait aux touristes d'automobiles un superbe voyage circulaire.

C'est pourquoi nous applaudissons de toutes nos forces au projet du gouvernement de Québec de construire une route à travers les Laurentides.

Ce qui fait la beauté des Adirondacks et ce qui les a constitués en richesse nationale, c'est la possibilité de les parcourir rapidement d'un point à l'autre.

Nos Laurentides qui ne le cèdent en rien à cette région américaine peuvent devenir un véritable paradis pour les touristes ainsi que pour les citoyens en villegiatures.

Tandis qu'à l'heure actuelle on ne peut les parcourir complètement qu'avec difficultés, la création de routes les rendrait d'accès facile et les mettrait en pleine valeur.

Il n'est pas dans l'est canadien de plus beaux points que les Laurentides; et on ne doit rien épargner pour en rendre l'accès et le parcours de plus en plus faciles.

La Consommation du Vin

Suivant une déclaration que vient de faire l'honorable M. Simard, président de la commission des liqueurs de Québec, le goût et la consommation des vins se développent notablement parmi notre population.

Quand les commissaires présenteront leur rapport détaillé des opérations de cette première année du nouveau régime, nous constaterons que l'usage des alcools diminue sensiblement pour faire place aux vins.

Cette constatation est très heureuse et ne peut que militer beaucoup en faveur de la loi qui nous régit depuis plus d'un an.

Les commissaires ont remarqué non sans une satisfaction bien compréhensible que les ventes de vins se sont constamment accrues, particulièrement depuis quelques mois.

C'est sans doute pour encourager encore plus la population à persévérer dans cette coutume que la commission a établi de nouveaux magasins exclusivement destinés au commerce des vins.

Cette heureuse innovation ne contribuera pas peu à induire nos gens à se dispenser des alcools, et il faut féliciter vivement les commissaires d'avoir fourni à la population une plus grande facilité de se procurer des vins.

Quand le gouvernement Taschereau a voulu mettre fin à la consommation déréglée des alcools, par suite du régime abusif que nous avons eu deux années durant, il a édicté une loi qui, tout en respectant la liberté individuelle, avait pour but d'encourager le peuple à boire du vin.

Le gouvernement n'a pas hésité un seul instant à assumer la responsabilité du nouveau régime, sachant parfaitement bien qu'il ne pouvait que donner les meilleurs résultats, — l'avoir ne l'a pas trompé.

Il a confié à des hommes compétents la mise en vigueur de la loi et nous pouvons aujourd'hui observer avec plaisir dans quelle faveur nouvelle se trouvent les vins.

La population a les vins à des prix fort raisonnables puisqu'ils se vendent ici meilleur marché qu'en France même; des magasins spéciaux sont mis à la disposition des consommateurs et la commission ne sert que les meilleures marques.

Il faut donc féliciter encore une fois le gouvernement Taschereau pour le régime qu'il nous a donné: en plus des revenus qui en découlent et qui tombent dans les coffres de la province plutôt que dans la poche de quelques particuliers, la loi actuelle aura développé chez nous le goût du vin.

Cette transformation est tout à l'honneur du gouvernement et tout à l'avantage de notre population, — ce résultat ne serait-il le seul que nous devons en être reconnaissants à qui de droit.

Le Français au Canada

L'Alliance Française tient actuellement son congrès, dans la ville de Marseille.

Cette institution admirable, dont l'oeuvre de propagande française s'étend au monde entier, possède chez nous une succursale qui n'est pas la moindre et qui a déjà fait sa marque.

Le congrès de Marseille réunit des délégués de tous les centres où l'Alliance Française possède une section; le Canada y est représenté et sa voix vient de se faire entendre d'une manière éloquent et convaincante.

M. Pierre Dupuy, délégué du Canada à ces importantes assises, nous représente dignement; son premier message au Canada aux membres du congrès est une profession de foi française pour laquelle nous devons le féliciter.

Voici comment M. Dupuy a défendu la race française du Canada qui a déjà été l'objet de tant d'attaques quant à son parler:

"Nous sommes trois millions de Canadiens qui parlons français, non un patois, mais un langage imprégné de la pureté du dix-septième siècle. Nous vivons encore la vie intellectuelle de la France et nous l'avons prouvé en venant mourir en nombre sur les champs de bataille de France."

Trois millions de Canadiens-français: en 1763, nous n'étions que soixante mille! N'est-ce pas là un vivant témoignage de la survivance française sur la terre canadienne?

Les Canadiens-français ont conservé intactes les coutumes et la langue de leurs aïeux venus de France et qui sont demeurés ici après la conquête.

Le Français qui vient ici se sent entouré d'une atmosphère amie qui lui donne l'impression de se trouver dans une autre France; il entend avec ravissement les notes joyeuses du verbe de son pays qui résonnent à ses oreilles avec la même harmonie, la même pureté que dans sa propre patrie.

Non, nous ne parlons pas ici un patois; quelques-uns de nos amis de Toronto nous reprochent de ne pas parler le "parisien french"; nous, nous sommes tout simplement orgueilleux de parler le français.

Les Canadiens-français sont jaloux de leur langue maternelle, ils veulent la conserver à tout prix: ils ont déjà donné des preuves de leur courage et de leur tenacité.

Nos cousins de France peuvent être assurés que la France continuera de vivre ici; la province de Québec restera sur le continent américain le centre de la pensée française tout comme la France reste le flambeau du monde.

Au Manitoba

C'est aujourd'hui qu'ont lieu au Manitoba les élections provinciales.

On ne saurait imaginer une situation plus embrouillée, ni un résultat plus douteux.

On antcipie déjà que seule une coalition pourra gouverner la province, au lendemain de l'élection.

Les groupes les plus variés sollicitent le suffrage. Libéraux et fermiers sont naturellement les plus nombreux. Mais on compte aussi des conservateurs, des ouvriers, des socialistes et bon nombre d'indépendants.

Il sera curieux de voir dans quelle mesure la province accordera sa confiance à des candidats fermiers, et d'apprécier les progrès ou les reculs de ce groupe dans le Manitoba.

Ajoutons toutefois que les questions discutées ont été purement locales: MM. Crerar et Hoy d'une part, les libéraux fédéraux de l'autre, se sont tenus à l'écart.

Ce sera la première fois que votent les femmes pour la législature: leur vote, abondant, aura une influence considérable.

Une Economie d'un Million

Nous traduisons du "Citizen" d'Ottawa: "Il faut rendre crédit au gouvernement fédéral, et en particulier à l'hon. M. Lapointe, ministre de la Marine, d'avoir économisé un million de dollars au plus par le rachat du brise-glace canadien, le 'J. D. Hazen'".

Le dernier gouvernement avait accordé un contrat pour un nouveau brise-glace devant coûter \$1,500,000, quoique les autorités compétentes savaient que le "Hazen" — qui avait été vendu à la Russie, mais non livré — pouvait être racheté pour \$400,000. L'économie même d'un million de dollars est recommandable.

Mais en sauvant un million, on a économisé de quoi payer les salaires de tout le ministère pendant des années à venir."

Leçon de Faits

Dans l'Alberta, on aura une session spéciale pour discuter le bureau de ventes du blé, dont le gouvernement King a sagement laissé la responsabilité aux provinces.

Les fermiers albertains réalisent qu'il est moins facile d'organiser un pareil bureau que de le demander.

Excellent Projet

Nous approuvons de tout coeur le projet de construire un nouveau pont sur la rivière des Prairies, à la hauteur du boulevard Pie IX. Il faudrait aussi relier le bout sud de ce superbe boulevard, — en ce moment inutile, — au système de rues de notre ville.

Outre que ce serait là un nouveau débouché pour les populations de l'île Jésus, cela mettrait en valeur ce boulevard, qui a coûté fort cher et n'est guère utilisé que par les automobilistes qui cherchent la solitude.

Opinions

La prohibition aux Etats-Unis

(De la "Patrie")

Nous avons mis nos lecteurs au courant du double plébiscite qui s'entreprend de faire le "Literary Digest", de New-York, afin de connaître le sentiment populaire sur la question de la prohibition des boissons fermentées et sur la question d'un boni aux soldats.

Le "Literary Digest" a, pour ce referendum, adressé personnellement à dix millions d'électeurs dans toute l'étendue de la république, dix millions de bulletins de vote portant trois questions au sujet de la prohibition et une question unique au sujet du boni.

L'entrepreneuse new-yorkaise nous fait part du résultat partiel de cette consultation populaire. Le vote n'est commencé que depuis une semaine, et environ 100,000 bulletins ont été reçus. Ils se répartissent comme suit:

Table with 2 columns: Question and Number of votes. Includes 'Pour la mise en force rigoureuse du 18e amendement' (32,445), 'Pour une modification de la loi Volstead' (39,665), 'Pour le rappel pur et simple de la prohibition' (22,847).

Comme plusieurs millions de votes seront sans doute adressés au "Literary Digest", ce rapport partiel du scrutin ne suggère nécessairement aucune conclusion définitive.

Il est toutefois intéressant de noter que, sur les premiers cent mille votes reçus, les deux-tiers des votants se rangent, soit contre le régime "dry", soit contre le régime "bone-dry"; en d'autres termes, cent mille électeurs, à une majorité de deux contre un, condamnent le régime actuel en réclamant soit de la bière et du vin, soit la restauration du commerce libre des alcools.

Au Canada, les provinces qui ont décrété la prohibition ont généralement pris cette décision à la suite de consultations populaires. Aux Etats-Unis, cependant, le peuple n'a jamais été consulté, et la prohibition a été décrétée par les législateurs.

Il sera intéressant de connaître le sentiment du peuple américain, que nous révélera assez clairement le plébiscite actuellement en cours, malgré qu'il n'ait aucun caractère officiel.

Sur la question du boni, les cent mille votes se répartissent comme suit: Pour le boni, 46,609; contre, 47,469. Les opinions ne sauraient être plus également divisées.

Le Canada et les Etats-Unis

(Du "Soleil")

On ne peut relire l'histoire du Canada sans trouver quelque mention de ses rapports avec les Etats-Unis.

Même avant la constitution de la république américaine, on retrouve "au coeur de l'Amérique", des pionniers français partis du Canada.

Le continent nord américain a été exploré par ceux mêmes qui ont fondé la Nouvelle-France, et depuis la domination anglaise au Canada, les relations entre notre pays et la république américaine se sont faites de plus en plus étroites.

Le chemin de fer qui depuis plus d'un demi-siècle a établi les communications entre les deux peuples, n'a fait que les rapprocher.

Et c'est ce voisinage qui a suscité tant de débats au sujet des frontières, qui a amené un traité de réciprocité; bref qui a fait vivre continuellement l'un près de l'autre et mêlés l'un et l'autre à tant de problèmes identiques, le Canada et les Etats-Unis.

Ça été de tradition dans notre histoire jusqu'à 1911, de traiter toujours les Américains en bons voisins, dont il convient de cultiver l'amitié.

Dans le dernier discours qu'il prononçait, Laurier rappelait l'histoire de ces relations canado-américaines: "Dieu merci, disait-il, nous éprouvons la satisfaction de n'avoir eu aucune guerre avec les Etats-Unis depuis plus de cent ans. Nous avons eu nos querelles, il est vrai, beaucoup de querelles même, au sujet de la navigation dans les chenaux, des pêcheries dans l'Atlantique, des frontières, etc., mais les différends furent réglés au moyen de négociations."

C'est cette tradition que l'hon. M. King continue en ce moment, en confiant avec les autorités américaines, des intérêts communs aux deux pays.

Pas plus que l'amitié entre individus, l'amitié des peuples n'engage au sacrifice de la dignité nationale: bien au contraire c'est quand on est ami qu'on s'entend mieux et qu'on s'aide à aplaiser les difficultés pouvant renfermer des conflits que l'amitié pourrait faire éclater en guerre.

Montons la garde autour des bateaux (De la "Presse")

La vague de chaleur qui nous enveloppe présentement apporte généralement la maladie et la mort à une foule d'enfants. Nous sommes entrés de plein pied dans cette période redoutable, où les bateaux se vident, où les corbillards blancs se promènent plus que jamais dans nos rues, où la cité des morts fait une saignée terrible à la cité des vivants, plus particulièrement dans le domaine de l'enfance.

C'est dire que notre population doit plus que jamais se laisser guider par les conseils des hygiénistes municipaux ou autres, si elle veut lutter efficacement contre les dangers de l'heure présente.

Dans les moments critiques la vigilance maternelle doit sortir de ses limites ordinaires. Elle doit se met-

tre en lieu de faire des merveilles pour garder la vie à tant de petites âmes que la maladie peut si facilement terrasser.

Mères de famille, le temps est venu de faire tout votre devoir et d'entourer vos bébés de tous les soins possibles. Quand nous disons "soins", nous ne voulons sûrement pas parler de tous les procédés de son invention qu'une mère peut employer, nous parlons tout simplement des traitements recommandés par les autorités médicales, des traitements qui sont le fruit de l'observation et de l'expérience.

Que de mères ont tué leurs enfants par ignorance, en les soumettant à des régimes sinon mortels, pour le moins dangereux, régimes suggérés par une parente, une amie ou une voisine.

Quand il s'agit de sauver la vie d'un enfant, il faut être prudent à l'extrême et chercher les sources d'informations les plus recommandables.

Notes Littéraires

A propos d'Eckmann-Chatrion

Le centenaire d'Eckmann-Chatrion par exemple, a suscité peu d'enthousiasme et peu d'articles; dans la "Revue hebdomadaire", M. Jean Variot proteste contre cette indifférence; il proteste tant en son nom qu'au nom du grand Courtelaine:

"Un jour, Courtelaine nous dit: 'Qu'est Madame Thérèse' d'Eckmann-Chatrion? Un chef-d'oeuvre tout simplement: un des plus beaux romans du XIXe siècle. C'est grand et c'est d'une pureté de sentiments admirable. Or, quelle place fait-on à Eckmann dans l'histoire de la littérature française? Ouvrez un manuel, et dites-moi si les termes correspondent à la réalité? Et le 'Conscrit de 1813', et 'Waterloo' et 'L'Ami Fritz', et le 'Blocus'? Qu'est-ce qu'on dit de tout cela? Que c'est très bien, que c'est charmant, que c'est alertement conté... Laissez-moi rire..."

La vérité, c'est que Eckmann n'est point sans explication. M. Georges Huisman l'étudie en des pages perspicaces et fortement documentées que publie la "Revue de France"; dans les archives familiales d'Eckmann qui furent mises à sa disposition, il a trouvé plus d'une indication décisive; ces lignes, par exemple, d'une lettre que Chatrion écrivait à Eckmann en 1849:

"... Je ne te cache pas que j'ai assez des machines historiques. Nous avons fait notre part pour un temps! Que les autres mettent la main à la pâte. Nous y avons enfoncé les bras jusqu'aux coudes; chacun son tour. Un ouvrage gai me ferait joliment plaisir. Ce serait bien le diable si nous ne retrouvions pas la petite flûte de l'Ami Fritz et du 'Joueur de Clarinette'; elle doit être quelque part au fond d'une malle."

Seulement, Eckmann n'était pas en humeur de rechercher la vieille malle au grenier de ses souvenirs. Il venait d'écrire la série de ses "Romans Nationaux"; il avait conscience d'y avoir enfoncé l'âme d'une génération: "Madame Thérèse", le "Conscrit de 1813", l'"Invasion", "Waterloo", sont comme les quatre volets d'une polyphtique consacrée à la gloire de la France révolutionnaire, aux bienfaits de la paix, à la haine des guerres de conquêtes. Partout l'oeuvre fut ardemment lue, discutée, commentée. Tous ceux qui avaient alors conservé le culte des grands révolutionnaires de 1792, et qui haïssaient les guerres du Premier Empire parce qu'ils restaient fidèles à l'idéal jacobin, applaudirent à cette réécriture épique. Mais les partisans du Second Empire dénigrèrent l'oeuvre et en voulurent aux deux Alsaciens-Lorrains d'avoir représenté avec simplicité des hommes véritables au lieu d'avoir fabriqué je ne sais quels demi-dieux sans contact avec la réalité. Quand Sainte-Beuve déclara à Chatrion dans une salle de rédaction que ses romans formaient "l'Iliade de la peur", Chatrion lui répondit vertement que ni lui ni son collaborateur n'avaient besoin qu'on leur donnât des leçons de patriotisme. Au vrai, Sainte-Beuve ne s'en prenait à Eckmann-Chatrion parce que parce que la vérité de leurs peintures troublait sa quiétude béate d'intellectuel rallié à l'Empire."

De cette vérité des "Romans Nationaux", M. Georges Huisman fournit une preuve irrécusable: le carnet même du capitaine Jean-Raphael Vidal Pages, soldat au 5e léger, depuis le 6 août 1802, combattant de Leipzig, de la campagne de France et de Waterloo — l'humble carnet où sont notés, jour par jour, en un style libre et pittoresque les souffrances d'un grognard — et qu'Eckmann a utilisé pour ce chant de son épopée populaire:

"Eckmann n'a pas inventé de détails imaginaires qu'il n'a plantés le carnet du capitaine Vidal. Son grand talent a consisté à ajuster harmonieusement une fiction romanesque à un décor historique d'une authenticité ri-

goureuse et à en faire jaillir l'étré-celle de vie. C'est bien là ce que nous sommes en droit d'exiger des meilleurs romans historiques; le système de travail suivi par Eckmann-Chatrion est très voisin de la perfection."

Eckmann, obstinément, a soufflé dans le clairon épique; mais il arrive qu'à certaines heures les raffinés ont le tort de préférer le chant nuancé de la flûte...

L'ACADEMIE FRANÇAISE

Le secret de M. Anatole France (Du "Gaulois")

Pourquoi M. Anatole France est-il retourné à l'Académie avant-hier? Pourquoi? Ah! si vous saviez... Si vous saviez comme il faisait bon hier après-midi, villa Saïd, chez l'auteur de "Craquelin"! Le petit salon aux rideaux verts pleins de fraîcheur prenait un aspect timide et provincial, la blanche déesse du vestibule regardait amoureuxment sa colombe, et dans le jardin miniature, un vieux trumeau de style, abandonné, attendait de partir pour la Touraine. Car M. Anatole France va de nouveau nous quitter, les malles sont faites; il part lundi, et les oiseaux de la belle colline, tour à tour amoureux ou ironiques, le suivront bientôt en jaillant, tandis que, doux philosophe et poète, il rêvera à la manière française dans les allées de la Bechellerie! A six heures de l'après-midi, j'étais encore villa Saïd. Je vous avouerais bien pourquoi M. Anatole France est allé à l'Académie, je le sais, mais on m'a prié de n'en rien faire, car, a-t-on ajouté avec malice:

— On ne vous croira pas! Le seul petit bout de secret que je vous puis dire, c'est que, hier soir, le maître dînait chez son éditeur... Pierre Plessis.

LES ALLEMANDS A VIENNE

Culture et pangermanisme. Le correspondant du "Temps" à Vienne donne des informations précises sur la grande association nationaliste allemande "Südmark" — les Marches du Sud — dont le siège central est à Gratz.

Les buts de la "Südmark" sont, naturellement, la révision des traités de Saint-Germain et de Versailles, et le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne; elle les poursuit en faisant une propagande inlassable pour démontrer aussi bien "l'iniquité des traités imposés au mépris des droits des peuples" que la supériorité — toujours et partout — de "l'idée allemande". A cet effet, elle organise des conférences et publie des brochures des tracts et des journaux; elle crée et entretient des bibliothèques qui répandent la littérature pangermaniste. En outre, elle soutient des associations d'éducation physique et des sociétés sportives, et encourage des organisations pouvant représenter, à un moment donné une force matérielle. Enfin, elle subventionne des oeuvres de solidarité et de prévoyance nationales et sociales.

La "Südmark" entretient des relations étroites avec un grand nombre de sociétés allemandes en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie et en Allemagne.

En novembre dernier, la "Südmark" comptait 1,112 groupes régionaux et locaux et plus de 100,000 membres; ses recettes se sont montées à 540,000 couronnes en 1919, à près de trois millions en 1920, et à plus de dix millions en 1921. Les bibliothèques qu'elle entretient ont au nombre de 311 dans les divers pays où elle déploie son activité; elle leur a envoyé, l'année dernière, 750,000 volumes. Le journal mensuel qu'elle fait paraître ne coûte que 6 couronnes — six dixièmes de centime environ — par trimestre. Il est hors de doute que la "Südmark" ne dispose pas seulement de ses propres revenus, mais encore d'autres ressources.

La "Südmark" n'est pas effrayée par le prix de revient de la construction; elle bâtit une "Maison allemande" près de Vienne, à Sch echat. Et ce n'est qu'un commencement; suivant un plan soigneusement établi, les maisons allemandes vont pousser partout en Autriche... pour la formation de la jeunesse.

L'ALLEMAGNE IMPERIALISTE

(De "L'Eclair" de M. Emile Buré) "Depuis que Scheidemann a parlé, Rathenau a été assassiné et tous les républicains, tous les social-démocrates de marque sont menacés de subir le même sort. Devant le danger, ont-ils réagi? Il n'y faut guère compter puisque, dans son discours, Scheidemann lui-même a cru bon encore de se défendre d'avoir jamais usé de moyens révolutionnaires:

"L'insinuation, a-t-il dit, d'après laquelle nous aurions préparé la révolution de 1918 est tout à fait grotesque; notre crime a simplement résidé dans le fait que nous avons dit 'oui' lorsque le 9 novembre 1918, le chancelier d'Empire Max von Baden a pris la direction de notre parti de se charger des affaires du gouvernement."

Ainsi, les social-démocrates ne souffrent même pas qu'on les accuse d'avoir renversé le trône du kaiser, et, par là, ils semblent regretter ce dernier. Et dire qu'il y a des gens qui ont crié à la révolution allemande, et dire que le maréchal Foch n'a point désarmé l'armée de Ludendorff et de Hindenburg de crainte d'une explosion bolchevique en Allemagne!

CARTES PROFESSIONNELLES

Boisieu, Gouin, Marin et Mercier. Avocats, Montréal, Trar. 1. Place d'Armes. Tel. Main 3033. L. G. Boisieu, C.R. P. L. G. Gouin, C.R. P. L. G. Marin, C.R. P. L. G. Mercier, C.R. P. L. G. Avocat-Correspondant, 210-1-A.

Papineau-Couture, B. C. L. Emile Massicotte, L. L. Papineau-Couture-Massicotte. AVOCATS. Organisation de compagnies. Administration d'affaires. 210-1-A.

MAIN 1740 J. P. W. DAGENAIS. Avocat. 20, RUE ST-JACQUES. Montréal. Ch. 46-46.

Téléphone Main 4507. G. Emile Depocas c.r. AVOCAT. 14, Rue St-Jacques, Chambre 2. Montréal. 17-J.A.

Phone Main 4507. N. J. MARION, L.L.B. AVOCAT ET PROCUREUR. Cours Suprême, Échiquier, Crimi-nelle et Agent de Département. Châmbres 612-613 — 714 St-Jacques. Bureau de soins des malades, 6014 Est. Sault-au-Récollet. 45-J.A.

Dr MAURICE HUDON. CHIRURGIEN-DENTISTE. Attaché au Service d'odontologie de l'HOPITAL STE-JUSTINE. 2306 Avenue du Parc — Monk 12888. 45-J.A.

J. Arthur Archambault. Licencié en Comptabilité. CHIEF-DE-BUREAU DE L'IMP-RECTEUR DE L'IMPOT SUR LES REVENUS. 20, SAINT-JACQUES, Chambre 42. Tél. Main 1212, Révis. Tél. Est 5618. 45-J.A.

SPECIALISTE BEAUMIER OPTICIEN. Examen Gratia et 15% d'escompte en fabrication des lunettes. 208 STE-CATHERINE, EAST. Entre Sanguinet et St-Denis. 71-J.A.

Tél. Westm. 1922. HEURES DE CONSULTATION. Dr Amédée Ruffange. Médecin de l'Institut Bruchet. Ex-médecin-interne de l'Hôtel-Dieu. 2215 St-Jacques, près Glen Rd. 74-J.A.

Dr F. L. DEMERS. des Hôpitaux militaires vétérans de Londres et de Paris. Décor de la médaille des épidémies en France. Spécialité, soins rhumatismaux et arthritiques. Dispensaire privé ouvert tous les jours de 1 h. à 3 h. p. m. et de 6 h. à 8 h. le soir. 1075, DELORMIERE. Tél. St-Louis 456. 84-J.A.

Heures de Bureau, Tel Las 3021. DR A. RACINE. D.D.S., L.D.S. Chiropraxie des dents sans douleur. 1430 Ontario Est, angle Frontenac. 84-J.A.

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau No 942 Deschamps ouest. On nettoie les tapis, repeints les meubles, nettoie les rembourrages, etc. Le prompt et rapide. 761, Plateau 2511. 112-J.A.P.

AVIS. Les propriétaires du brevet canadien No 161,607 pour amélioration de la fabrication des draps de table, accordé à Alphonse-Emile Verger de Vincennes France, sont prêts à accorder des permis pour l'usage de ce brevet. Toute personne intéressée ou autrement en état de répondre à toute demande du produit en question. Les demandes doivent être adressées à Owen-N. Evans, brevets, 416, Solitaires, No 124 rue Bleue, Montréal. 84-J.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUP SUPPLÉMENTAIRE.—No 206—Donat Ricotte et Louis Arbour, tous deux de Montréal, faisant affaire sous le nom et le raison de Arbour, ont été déclarés débiteurs de la Cour CARIAK & Co, liquidateurs de la dette de la Cour de la ville de Québec, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître devant le défendeur, J.-R. LACOMBE, Juge de la Cour de la ville de Québec, défendeur. Montréal, 17 juillet 1922. 89-J.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUP SUPPLÉMENTAIRE.—No 206—Donat Ricotte et Louis Arbour, tous deux de Montréal, faisant affaire sous le nom et le raison de Arbour, ont été déclarés débiteurs de la Cour CARIAK & Co, liquidateurs de la dette de la Cour de la ville de Québec, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître devant le défendeur, J.-R. LACOMBE, Juge de la Cour de la ville de Québec, défendeur. Montréal, 17 juillet 1922. 89-J.

MINISTRE DE LA VOIRIE. Province de Québec. SOUMISSIONS. ROUTES LEVISO-RIMOISNI ET LEVISO-ST-LAMBERT. Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant les mots "Soumission route Levis-Rimoisni" ou "Levis-St-Lambert" suivies du nom de la municipalité concernée, seront reçues au bureau de la voirie, en la cité de Québec, bnté du gouvernement, jusqu'à une heure de la nuit (100) 1922, à l'exception de la route 100, qui sera reçue pour le rattachement et le tracé de la dite route dans la cité de Québec, par la voie de la municipalité de la cité de Québec, par la voie de la route 100 (2700 pieds) et de la route 101 (2700 pieds) et de la route 102 (2700 pieds). Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune de ces soumissions. J.-L. BOULANGER, Sous-Ministre. Québec, 14 juillet 1922. 89-J.

LE CANADA est imprimé et publié par la Société de Publication du Canada, Ltd. 11, rue Saint-Jacques, Montréal. No 71, rue Saint-Jacques, Montréal. 89-J.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

17 juillet 1922. — Président: Hon. Juge Surveur. — Jugement rendu dans les causes suivantes:

Maurice Tetreau et al vs Victor Girard. Motion des demandeurs pour ordonnance suivant l'article 591 C. P. C. accordée.

Eloi Blondin vs Jos. Aumont. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

André Oznik vs C. A. Gaudry. Jugement suivant règlement hors de cour; accordé.

Dame Winifred Blainville Eckhardt vs William Alfred Lane et défendeur, recourant. Requête du défendeur pour casser saisie; requête renvoyée et contestation maintenue, avec dépens vs défendeur. — Juge Martineau.

Silverino Maloney vs la Cité de Montréal. Requête pour bref d'injonction interlocutoire; refusée, sous réserve de représenter la requête; dépens réservés. — Juge Martineau.

N. G. Clermont, intimé vs Joseph Vigeant. Cautionnement refusé. — Juge Martineau.

W. B. Rutherford Co., en Liquidation et Gordon W. Scott, liquidateur, et H. D. Joyce, intimé. Jugement renvoyant la motion pour réviser mémoire de frais, avec dépens vs requérant. — Juge Martineau.

Tourists' Garage Limited vs Norman E. Laberge. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, requérante, et Arthur Vaillancourt, intimé. Requête pour nomination d'un troisième arbitre; cause réglée hors de cour. — Juge Martineau.

Dame Fanny Bressler vs M. Charney et al. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Joseph Poppa vs Laurin et Leitch Engineering and Construction Co., limitée. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis, suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

S. Geroux vs A. Conter. Motion du demandeur pour régler Nisi; accordée, quant aux frais seulement. Requête de Nisi; accordée.

Morris Lipsitz vs Michel Sayer. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Evans Crevier vs Ford Motor Co., of Canada, limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

City House Furnishing Co. vs Abraham Donaghy. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

E. Charbonnet et al vs Alphonse Poquette et Pariseau et al. Distrayants et Mutual Life et Citizen Assurance Co., limitée, T. S. Motion des demandeurs pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Canadian Packing Co., limitée vs E. McBrine et Edward McBrine, T.S. Motion du T. S., pour permission de déclarer; accordée en par T. S., payant frais de motion et défaut; déclaration fixée le 17 courant à 10 h. a.m.

Dame Free? Alaj vs Philippe Dubrocky. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens, in forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

La succession de N. A. Macdonald Co., fallie et Norman B. Staple, créancier et G. V. Scott, syndic. Motion du syndic pour détails; renvoyée, avec dépens. Martineau, juge.

A. L. Tuska Son Co., Inc., vs William Cooper. Motion du demandeur pour Commission Rogatoire et Interrogatoire; accordée, dépens réservés.

W. W. Ruddick vs S. Kertland et A. J. Johnson, T. S. Jugement par défaut vs T. S. Martineau, juge.

Dame Alexina Larchevêque et al. Requête vs La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et al. Requête de Larchevêque pour bref de certiorari; requête renvoyée, avec dépens.

Morris Lashinsky vs La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Requête de Lashinsky pour bref de certiorari; requête renvoyée, avec dépens.

A. E. Paquette vs Aimé Bourgeois et al. Jugement pour \$850, Martineau, juge.

Robert H. Ingersoll et al vs L'Association de construction, limitée et al. Jugement pour \$900, Martineau, juge.

Delphis Brousseau vs Noël Binet. Jugement pour \$320.40, Martineau, juge.

G. Vandelaer vs L. E. Bastien. Jugement annulant promesse de vente. Martineau, juge.

William G. Ross vs H. R. Lyma. Jugement pour \$1700.00, Martineau, juge.

Andrew Bail limitée vs Leger L. Hardy. Jugement pour \$401.08.

P. Tétrault vs H. Beland. Jugement pour \$137.84.

Universal Tires Limited vs A. O. Meyers et Motor Mart of Montreal, limitée, T. S., mis-en-cause. Requête du défendeur pour casser saisie; requête renvoyée quant à l'insuffisance de l'affidavit. Martineau, juge.

LE PIQUE-NIQUE DU GRAND TRONC

Plus de mille employés du Grand-Tronc, accompagnés de leurs familles, prendront part au pique-nique des comptables du bureau-chef qui aura lieu samedi prochain au parc King Edward. Le pique-nique des comptables du Grand-Tronc est pour le personnel de la compagnie, l'une des plus belles réunions d'agrément de l'année. Un magnifique programme d'amusement a été préparé. Les concurrents, jeunes et vieux, seront aussi alléchés par la quantité exceptionnelle de récompenses.

Le président du comité des sports, Robert Vaux, s'attend à une dispute des enjeux vive comme jamais dans le passé; et le président du comité des courses, M. W. R. Thompson, a fait faire le préparatif nécessaire pour remplir tous les articles du programme.

Ces qui ne pourront concourir dans les sports et les courses auront un orchestre à leur disposition pour danser.

Le pique-nique annuel a lieu à l'occasion d'un congrès général dans le département des comptables. Les bureaux, commis à la garde du contrôle, J. H. Rosevear seront fermés toute la journée de samedi le 22 juillet.

LE PROCHAIN PIQUE-NIQUE DE L'ASSOCIATION DES BOUCHERS

Tout promet le plus vif succès. — Un magnifique programme de coupes au parc Delorimier pour le 26. — Une journée qui réunira plusieurs milliers de personnes.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est mercredi, le 26 courant, qu'a lieu le pique-nique annuel de l'Association des Bouchers de Montréal, au parc Delorimier.

Le comité exécutif a élaboré un fort beau programme pour cette fête qui remporte toujours un si vif succès.

L'Association promet de surpasser tous ses records; les courses de chevaux au programme comprennent les meilleures classes, et les concurrents sont en grande forme.

Nous aurons occasion de revenir sur cette fête sportive et nous voulons aujourd'hui mettre sous les yeux des amateurs le programme des courses qui ne peut manquer de les intéresser.

Voici tout d'abord les officiers de l'Association à qui reviendra une grande part du succès de ce dessein si plus en plus éminent:

Président: M. O. Gignac; vice-président: M. H. Beauséjour; 2ème vice-président: M. H. Cadotte; trésorier: M. Henri Geoffrin; secrétaire: M. G. G. Laurendeau; sec.-correspondant: M. J.-B. Denis; ass.-secrétaire: M. P. Berthiaume; ass.-trésorier: M. F. Gagnon; commissaires-ordonnateurs: MM. A. Breton et J.-H. Groux; Auditeurs: Georges Martel, L. Montpetit et A. Dufresne.

LES COMITES

Voici les différents comités formés pour assurer le bon fonctionnement du pique-nique:

Comité de réception: MM. Joseph Jeannotte, Jos. Denis, Alf. Leduc, J.-B. Lamoureux, Narcisse Pageau, O. Patenaude, A.-T. Gariépy, J. Meunier, O. Gignac.

Comité des finances: MM. H. Geoffrin, J.-E. Dussault, H. H. Poitras, F. Leroux, Jos. Laperle, Louis Montpetit, J.-H. Giroux, H. Godin, E. Durand, H. Cadotte, Alf. Bergeron, A. Desmarais, O. Gignac.

Comité de police: MM. E. Patenaude, P. Hamel, A. Desjardins, J.-B. Leroux, Moïse Sauvé, Louis Vincent, Aug. Tardy, O. Gignac.

Juges pour courses à pied: MM. H. Beauséjour, J.-L. Laurin, F.-D. Leblanc, R. Breux, A. Dompierre, A. Gignac, J.-B. Denis, E. Laurendeau, A. Chartrand, L.-N. Martineau, W. Saure, A.-T. Gariépy, Jos. Archambault, H. Cadotte, A. Dompierre, L. J. Tougas, Jos. Godin, R. Trudeau, O. Gignac.

Juges des courses de chevaux: MM. C. Desjardins, Geo. Martel, A. Dompierre, O. Gignac.

Organisateurs des courses de chevaux: MM. G.-G. Laurendeau, F. Leroux, H. Geoffrin, D. Rié, J.-B. Lahaie, Jos. Archambault, P. Mitchell, O. Gignac.

Secrétaires des entrées: MM. G.-G. Laurendeau, P. Berthiaume.

Secrétaires des juges: M. E. Gagné, Ass.-secrétaire: M. A. Breton, Starter: U. Vézina.

Voici maintenant le programme de la journée au parc Delorimier.

1.—Course de cent verges, pour fils de bouchers, âgés de moins de 10 ans. 3 prix.

2.—Course de 100 verges, pour fils de bouchers, âgés de moins de 10 ans. 3 prix.

3.—Course à trois jambes, 30 verges, ouverte à tout le monde. 3 prix.

4.—Course en bœuf à deux, chevaux de travail et de livraison, 1 mille à répéter, 2 dans 3. Ouverte aux membres de l'Association; ces chevaux devront être la propriété de ces bouchers depuis 3 jours. Bourse de \$75. 4 prix, \$40, \$20, \$10, \$5. Entrée gratis.

5.—Course des dames des Bouchers 50 verges, 3 prix.

6.—Course en sulky, trot et amble, ouverte aux membres de l'Association des bouchers, 1 mille à répéter, 2 dans 3, bourse de \$75 4 prix \$40, \$20, \$10, \$5. Entrée gratis.

7.—Répétition de la course No. 4.

8.—Course aux patates de 150 verges. 3 prix, \$3, \$2, \$1.

9.—Répétition de la course No. 4.

10.—Répétition de la course No. 6.

11.—Course spéciale: Ouverte à tous les bouchers, 2 milles dash, en bœuf à deux, bourse de \$75, 4 prix, \$40, \$20, \$10, \$5. Ces chevaux devront être la propriété de ces bouchers depuis au moins 30 jours.

12.—Course en Sulky, "free for all" trot, 1 mille, 3 dans 5. Pas moins de cinq partants. Bourse \$75, divisée en \$40, \$20, \$10 et \$5. Entrée gratis.

13.—Répétition de la course No. 6.

14.—Répétition de la course No. 4.

15.—Course à pied, 300 verges; 150 verges avec chaussures laces, 150 verges avec pieds nus. 3 prix, \$3, \$2, \$1.

16.—"Free for all", amble, 1 mille, 3 dans 5. Bourse \$75, divisée en \$40, \$20, \$10 et \$5. Pas moins de cinq partants. Entrée gratis.

17.—Répétition de la course No. 11.

18.—Course d'automobiles Ford touring; 3 milles; ouverte à tout le monde; les chauffeurs devront arrêter à tous les demi-mille, faire l'inspection de leur machine, crémiquer et remplir. 4 prix, \$10, \$5, \$5 et \$2. Entrée gratis. Ces prix sont donnés par M. S. Morant, boucher, Marché Bonsecours.

19.—Répétition de la course No. 16.

20.—Course de 100 verges, ouverte aux membres de l'Association. 3 prix.

21.—Courses de 200 verges, ouverte aux hommes gras, membres de l'Association pesant au moins 200 livres. 3 prix.

22.—Spécial: Course de la police, 150 verges, 3 prix, \$3, \$2, \$1. Entrée gratis.

23.—Répétition de la course No. 11.

24.—Répétition de la course No. 16.

25.—Course de 100 verges, ouverte aux membres des comités du Pique-nique. 3 prix.

26.—Répétition de la course No. 11.

27.—Répétition de la course No. 16.

28.—Course de 200 verges ouverte seulement aux journalistes de Montréal qui devront avoir une carte à cet effet. 3 prix.

29.—Courses pour voyageurs de commerce (Bouchers.)

30.—Répétition de la course No. 16.

Spécial: Exhibition pour les plus beaux attelages voitures doubles et triples. L'attelage comprend le cheval, la voiture et le harnais.

Trois magnifiques Cartes-souvenir, gagnant le 1er, 2e et 3e prix, seront données aux heureux gagnants de chaque catégorie "simple et double".

Exhibition de camions-automobile de livraison, propriété des Maitres-bouchers en détail. — Trois magnifiques cartes-souvenir dénommant les Prix.

1892, puis il vint à Ville-Marie, où il demeura un an. St-Pierre de 1894, il alla prêcher des retraites dans tout le Québec, l'état a prêché plusieurs fois.

Le service funèbre sera célébré mercredi matin à 9 heures (heure d'été) au noviciat des Pères Oblats, à Ville Lasalle, après l'arrivée du train quittant la gare Windsor à 8 heures 45 (heure d'été).

La dépouille mortelle arrivera à Montréal, ce matin, à 10 heures 20 (heure d'été), à la gare Bonaventure, d'où elle sera immédiatement transportée au noviciat des Pères Oblats.

La Chambre des Notaires a décidé de seoir énergiquement.

Le Comité se réserve le droit de faire à ce programme les changements qu'il jugera à propos, et n'est pas responsable des erreurs qu'il pourrait y avoir dans ce programme.

STATISTIQUES DES ECOLES

L'hon. Athanase David, secrétaire de la province, rend public l'état financier des corporations scolaires pour l'année finissant le 30 juin 1921.

On y fait connaître la position financière des différentes corporations scolaires de la province, qui sont au nombre de 1718, dont 1366 pour les écoles catholiques et 352 pour les écoles protestantes.

L'actif des corporations s'élève à \$61,199,630 contre un passif de \$42,875,548, laissant un excédent de \$18,324,082.

Les dépenses de l'année scolaire les recettes ont été de \$22,147,091, y compris une balance en caisse, au commencement de l'année, de \$1,182,586.

Sur le montant des recettes, les corporations scolaires ont reçu du gouvernement provincial la somme globale de \$635,077.

Enfin, comme on vient compte dans les opérations de la caisse des sommes déposées à la banque pour le fonds d'amortissement et destinées au remboursement des emprunts à long terme.

CHRONIQUE MONDAINE

DE RETOUR D'EUROPE

Le notaire Camille Paquet, président de la Chambre des Notaires, Madame Paquet et Mlle Jeanne et Simone Paquet, sont de retour de leur voyage en France.

Le Prof. Yves LeRouzes fait officier d'Académie.

STATISTIQUES DES ECOLES

Après avoir été pendant dix années au service du gouvernement français qui lui confia la direction de plusieurs écoles renommées en France, il est devenu chef du service scolaire à Antioch, poste qu'il occupa pendant six années consécutives pour accepter ensuite celui de professeur de langue et de littérature française à l'Académie Commerciale du Plateau.

Il y a quatre ans, la Commission Scolaire de Montréal fonda à cette dernière institution, un nouveau cours (c'était la 9ème année), pour préparer les finissants des écoles de toutes les commissions aux examens nécessaires pour l'admission à l'école des Hautes Etudes.

On ne pouvait songer à confier la direction de ce cours à un professeur plus qualifié que M. LeRouzes et ce fut ce dernier qui, jusqu'à l'an dernier a fait prospérer cette classe nouvelle dont les Commissaires sont des plus satisfaits.

C'est donc en reconnaissance de son bon travail, que le gouvernement de la République française, à l'occasion des fêtes du 14 juillet a décerné à M. LeRouzes le titre d'officier d'Académie.

On nouveau titulaire nous offrons nos plus sincères félicitations.

INSPECTION DE LA COTE NORD

PAR L'HON. J.-E. PERRAULT

Il fera cette inspection pour l'intérêt des pêcheries et de la colonisation. — A bord du "North Shore", de la Clarke Steamship Co. — Un groupe d'invités accompagneront le ministre.

La liste des passagers du "North Shore", renferme plusieurs noms bien connus: le Dr Boulet de Montréal; M. Richard, du bureau de direction de l'École des Hautes Etudes Commerciales; et Mlle Richard; M. et Mme F.-J.-D. Roland, Mgr Ross, M. F.-N. Simpson, de Montréal, et autres.

La tournée d'inspection du ministre de la colonisation visait à la fois la colonisation et les pêcheries. Le gouvernement provincial a l'intention de donner un vigoureux essor au développement de cette région, qui est une des plus intéressantes de notre province.

Depuis que la "Clarke Steamship Company" a inauguré un service hebdomadaire régulier de ses vapeurs: "North Shore" et "Labrador", un progrès sensible s'est opéré sur la côte nord, et tout indique un rapide développement de nos pêcheries.

Les mêmes activités se manifestent sur la côte sud, où la Cie Clarke a également inauguré cet été un service bi-mensuel avec son nouveau vapeur le "Gaspevia". Le ministre de la colonisation se propose aussi de visiter avant longtemps cette région, de façon à répondre en connaissance de cause à tous les besoins qui se manifestent dans chacune des parties de notre province.

Le départ du "North Shore" s'effectuera de Québec, mardi matin, à neuf heures, et le retour le 29 au soir.

Destrempé qui se porta à leur secours. Ce dernier constata que les blessés souffraient de contusions internes peu graves. Deux des victimes durent être pansés par quelques blessures qui nécessiterent même plusieurs points de suture.

Les joueurs purent ensuite être conduits à Montréal dans une autre voiture mise à leur disposition.

Des témoins de l'accident affirmèrent que l'automobile a été presque démolie au cours de l'accident.

A Montréal, on apprend que les victimes ne sont pas des employés de la maison Légaré Auto Supply. Elles faisaient partie cependant de l'équipe de base au camp de cet établissement.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

CINQ BLESSES DANS UN ACCIDENT A BERTHERVILLE

Bertherville, 17. — Bien qu'il soit pratiquement impossible de nous procurer les noms des victimes de l'accident survenu dimanche midi à environ deux milles de Bertherville, il n'est pas moins certain que cinq jeunes gens, appartenant à l'équipe de base au camp Légaré Auto Supply ont été blessés et durent être ensuite transportés à Montréal, après avoir reçu les premiers soins par le Dr Destrempé de Bertherville.

Une dizaine de jeunes gens se trouvaient dans une automobile et ils se rendaient à St-Basile.

L'auto, de marque Nash, était à environ un mille de Bertherville lorsque le chauffeur, voulant éviter une voiture Ford, dirigea sa propre voiture dans un fossé situé sur le bord de la route.

L'auto ne se renversa pas, mais les roues céderent sous le choc, pendant que les occupants étaient violemment boulesqués et projetés les uns sur les autres.

Cinq d'entre eux furent blessés et l'on manda en toute hâte le Dr

Advertisement for Pilsener Beer featuring a map of Canada with cities like Quebec, Montreal, St. John, Halifax, Boston, and New York. The text includes 'Rayonne partout', 'Sa renommée est mondiale', and 'Old Stock Ale mûrie à point'. It also mentions 'Wm. Dow & Co. BREWERS MONTREAL' and 'VERS LES ANTILLES L'AMÉRIQUE DU SUD'.

LE QUEBEC RAILWAY FERME A 28 1-2

CETTE COTATION REPRESENTE UN GAIN DE 3-4 POINTS... LE TITRE DE SECONDE PRIORITE DU BRITISH EMPIRE STEEL S'ALOURDIT DE 1-4 POINT

LES ECHOS DU MARCHE

Le Quebec Railway a été la vedette à la Bourse de Montréal, hier, tant par son activité que par la fermeté du cours.

IRREGULARITE A WALL STREET

LES COURS SONT IRREGULIERS. QUOIQUE EN HAUSSE, LES EQUIPEMENTS SONT LES TITRES LES PLUS STABLES.

LE TORONTO RAILWAY FERME A 86 3-8

Le Quebec Railway avance de 1-3-8 point à 28 1-2. La Banque du Commerce gagne 2-1-2 points.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

DIX-HUIT VENTES ONT ETE ENREGISTREES... QUARTIER BORDEAUX

APPRECIATION DES MARCHES

LES RENSEIGNEMENTS NOUS SONT FOURNIS PAR LA COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

LE SS. "Empress of Britain" partira de Québec, mardi, le 18 juillet.

La Bourse de Montréal a été d'un calme plat, hier. Les bureaux des courtiers étaient déserts...

Le Brésilien Tracton a été en baisse depuis la publication de son rapport annuel, la semaine dernière.

Le groupe des valeurs minières a été plus actif qu'habituellement. Crown Reserve qui n'avait pas été traité depuis le début du mois...

Le marché des obligations a été plus calme aujourd'hui. Le Toronto Railway, avec un déplacement de 447 actions...

Le marché a été assez actif durant toute la semaine. Des ventes considérables ont été faites pour le marché anglais...

Les premiers jours de la semaine, nous avons vu un marché très tranquille en Ontario avec une réduction de prix d'environ 2 cents par douzaine...

Une cérémonie qui sera imposante. (Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 17. — Une chose unique se passera dans les cérémonies ecclésiastiques de Toronto...

Table with columns: Div. Ferm, 185 Bell Télé, 269 Brazilian, 575 Quebec, etc.

VENTES DE LA VANT-MIDI. Abitibi — 19 à 64-1-2. Ames Holden — 125 à 2-1-2.

Table with columns: Div. Ferm, 20 Ati Sugar, 25 Abitibi, 320 Barcelona, etc.

BOURSE DE NEW-YORK. Cours fournis par le maison Brunson & Co. courtiers, 85-87, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

BOURSE DE MONTREAL. Valeurs hors-liste. Argonaut G.M., Bell Corp, Black Lake Asbestos, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LES SUCRES ET LES CAFES. New-York, 17. — Le marché du sucre brut est ferme et les prix étaient en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES BESTIAUX. Abattoirs de Montréal, 17. — Arrivages, 1254 bouvillons, 910 veaux et 1845 moutons et agneaux.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LES RECETTES DU C.P.R. Les recettes du Pacifique Canadien, pour la période du 7 au 14 juillet, sont de \$3,185,000.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES PRODUITS DE LA FERME. Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour la journée d'hier.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE ALIMENTAIRE. Chicago, 17. — Le marché alimentaire vaillant en fermeté entre les cotations de la veille et le cent en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES BESTIAUX. Abattoirs de Montréal, 17. — Arrivages, 1254 bouvillons, 910 veaux et 1845 moutons et agneaux.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE ALIMENTAIRE. Chicago, 17. — Le marché alimentaire vaillant en fermeté entre les cotations de la veille et le cent en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES BESTIAUX. Abattoirs de Montréal, 17. — Arrivages, 1254 bouvillons, 910 veaux et 1845 moutons et agneaux.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE ALIMENTAIRE. Chicago, 17. — Le marché alimentaire vaillant en fermeté entre les cotations de la veille et le cent en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES BESTIAUX. Abattoirs de Montréal, 17. — Arrivages, 1254 bouvillons, 910 veaux et 1845 moutons et agneaux.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE ALIMENTAIRE. Chicago, 17. — Le marché alimentaire vaillant en fermeté entre les cotations de la veille et le cent en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE DES BESTIAUX. Abattoirs de Montréal, 17. — Arrivages, 1254 bouvillons, 910 veaux et 1845 moutons et agneaux.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

LE MARCHE ALIMENTAIRE. Chicago, 17. — Le marché alimentaire vaillant en fermeté entre les cotations de la veille et le cent en hausse.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

Table with columns: Dem. Offre, Abitibi P and P, Ames Holden, Asbestos Corp, etc.

M. SAUVE DOIT REMPLIR SON ROLE JE LUI SOUHAITE DU SUCCES

C'est ce que déclare l'hon. M. Taschereau, ajoutant cependant qu'il ne prenait pas au sérieux les accusations portées par le chef de l'opposition contre le gouvernement provincial. — La convention libérale dans Labelle aura lieu jeudi. — La construction du Palais de Justice.

Qu'il mente, qu'il mente, il en restera toujours quelque chose, voilà ce que semble être le résumé de quelques remarques faites hier après-midi par l'honorable M. Taschereau, premier ministre, lorsqu'il a été interrogé par notre représentant au sujet de la campagne que poursuit actuellement M. Arthur Sauvé dans la province.

Le premier ministre ne prend au sérieux aucune des accusations portées contre le gouvernement provincial par le chef de l'opposition. Ce dernier mieux que tout autre sait avec quelle sagacité les affaires de la province ont été administrées sous le régime libéral.

LE CAPITAINE DEMERS RENDRA SA DECISION, CET APRES-MIDI

L'enquête sur la collision entre le "Cairndhu" et le "Spray" est terminée. — Les plaidoiries ont eu lieu hier après-midi. — Les témoignages sont contradictoires, déclare Me Aimé Geoffroy, C. R.

L'enquête sur la collision survenue le 1er juillet entre le "Cairndhu" et le "Spray", s'est terminée hier après-midi à l'édifice des douanes, 1 rue des Communies. La séance de l'après-midi a presque entièrement été consacrée au plaidoyer de Me Geoffroy, le procureur de la compagnie Sincennes-McNaughton. Me Geoffroy s'est efforcé de prouver que les témoignages rendus par les témoins du "Cairndhu" se contredisent les uns les autres.

J'affirme, commence Me Geoffroy, que lorsque le "Spray" a été frappé, il était du côté nord du chenal d'Adams, et, si ce dernier était au centre du chenal, il était à blâmer. Mais tel n'est pas le cas. Le fait a été prouvé par les témoignages. Donc, le tort est au navire "Cairndhu".

Examinons maintenant les témoignages des témoins du "Cairndhu". Je ne sais si la nervosité y est pour quelque chose mais ces témoignages sont en contradiction flagrante sur certains points. Je vais prouver ce que j'avance par l'analyse des détails de ces témoignages. On ne peut les expliquer que par la fausseté de l'histoire racontée par les témoins ou bien par le manque d'attention de ceux-ci.

Quand le pilote a vu le remorqueur il a vu la lumière blanche de ce dernier et la lumière rouge des barges attachées au remorqueur. Un des officiers dit, lui, qu'il a vu la lumière verte du remorqueur et qu'il n'a pas vu la lumière des barges. Ces deux témoignages se contredisent donc l'un et l'autre. Maintenant, si, comme a essayé de le prouver Me Holden, le pilote faisait attention à sa route, pourquoi n'aurait-il pas vu la lumière rouge, quand l'officier, qui était sur le pont au même temps que lui et qui a regardé le remorqueur en même temps, l'a vue.

Un témoin dit qu'il y avait trois lumières blanches, une verte et une rouge. Un autre dit qu'il y avait une lumière verte et une lumière blanche. Un autre enfin dit que toutes les lumières y étaient. Tous ces témoignages sont en contradiction.

L'officier prétend que le remorqueur traversait et le pilote affirme que le "Spray" était en avant du "Cairndhu". Encore une fois deux témoignages qui sont en contradiction.

Maintenant, si le remorqueur était en avant, le pilote dit dans le tort; si le remorqueur traversait, le "Cairndhu" était dans le tort car il était cinq minutes sans rien changer dans sa direction ou dans sa machine. S'il est vrai que le pilote n'a pas vu les lumières colorées, le remorqueur était donc en avant et le pilote a manqué de précaution, car il n'a pas obéi à une règle qui se rapporte au cas en question.

L'officier, qui prétend avoir vu le remorqueur traverser et qui a été cinq minutes sans ordonner de faire machine arrière, était aussi dans le tort parce que lui aussi n'obéissait pas à une règle. Le pilote n'a pas obéi à la règle No 20 et l'officier n'a pas obéi à la règle No 21, des règles maritimes.

NOUVELLE PHASE DE L'AFFAIRE GROSSBERG \$3,000,000 DEJA APPROPRIES A DES TRAVAUX PERMANENTS

Les chiffres dépasseront de beaucoup ceux de l'année dernière. — Le conseil municipal a voté rien que pour la confection de nouveaux pavages une somme de \$1,750,000. — D'autres crédits seront encore votés.

Le conseil municipal a jusqu'à date voté des crédits au montant de \$3,066,469 pour des travaux de voirie et d'aqueduc et pour l'enfouissement des fils. A part les travaux d'aqueduc et l'enfouissement des fils, les autres travaux qui consistent en des constructions de pavages, de trottoirs et d'égouts, sont entièrement à la charge des propriétaires intéressés. Aussi, malgré qu'on ait eu des méthodes inaugurées par la commission administrative, les échevins actuels les adoptent résolument et mettent au coût entier de la confection des trottoirs et des pavages ainsi que la construction des égouts. Il n'y a pas, d'ailleurs, d'impôt foncier assés élevé dont les recettes suffiraient à la ville pour payer elle-même la somme de travaux qu'elle a fait entreprendre depuis deux ou trois ans.

M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, a rendu public un état des travaux permanents pour lesquels des crédits ont été votés à venir au 7 juillet dernier. Il a été voté, cette année, à l'aqueduc, une somme de \$97,339.84; aux marchés publics, une somme de \$15,502; au service des finances, une somme de \$304,300; à la voirie, \$1,288,516; pour des pavages, \$267,470; pour des trottoirs, \$462,415 pour des égouts, et \$17,234 pour divers autres travaux de voirie, soit une somme globale de \$2,452,779.

A cette somme de \$2,452,779 on a ajouté, vendredi dernier, des crédits de \$459,234 pour de nouveaux pavages, \$121,690 pour des trottoirs, \$27,938 pour des égouts et \$4,813 pour une installation de services d'eau. Soit \$613,690 en nouveaux travaux. Il y a en outre des crédits de \$45,611 et de \$100,000 qui seront votés à l'aqueduc à la prochaine assemblée du conseil. Soit donc en tout, à venir à aujourd'hui, une somme de \$3,212,079 votée par le conseil municipal pour des travaux permanents.

On doute cependant que la ville puisse exécuter avant les neiges un si vaste programme. L'an dernier le service des travaux publics avait pareillement entrepris un nombre considérable de pavages et de trottoirs, mais un certain nombre n'ont été achevés, de bonne heure le printemps dernier. Ce seulement le continue de faire beau comme depuis deux semaines.

LE NOTARIAT, EN FRANCE, EST LA PROFESSION LA PLUS HONOREE

"Elle est considérée la plus élevée de toutes les professions", dit le notaire Camille Paquet, qui arrive du congrès des Notaires de France. — La connaissance du Canada en France. — Le coût de la vie là-bas. — Notre parler français.

M. le notaire Camille Paquet, président de la Chambre des Notaires de la province de Québec, qui est de retour de France où il était allé représenter ses confrères au congrès des notaires de France, nous a fait part hier, dans une intéressante entrevue, de ses impressions au cours de son voyage en France et au congrès. Le congrès l'a particulièrement intéressé et il en est revenu enchanté.

Mais du reste de son voyage à travers la France, il lui est resté avec regret la certitude que la majorité des Français, même ceux de la classe censée instruite, ne savent absolument rien du Canada et de ceux qui l'habitent. Il a constaté, aussi, au cours de la vie y était extraordinairement élevé et il croit que ce n'est pas trompé qui pensent pouvoir compenser cette hausse par la différence du change. Dans les hôtels de condition moyenne, il en coûte \$10 par jour la chambre seulement. Le poulet ne se sert qu'à la carte et un hôte n'en peut avoir à moins de 50 francs. Il en est ainsi pour toutes les choses de nécessité première.

Voici d'ailleurs ce que nous a déclaré Me Paquet: "Je suis allé, en France, représenter avec Me Victor Morin nos confrères de la province de Québec au congrès des notaires de France, qui s'est tenu à Marseille, les 19, 20 et 21 juin dernier.

"Nous avons été l'objet de la plus sympathique et de la plus cordiale réception. "A ce congrès, présidé par Me X. Benet, notaire à Marseille, prirent part près de six cents notaires venus de toutes les parties de la France, la plupart en compagnie de leurs épouses, soit au-delà de 800 congressistes.

"Les séances du congrès eurent lieu dans la salle des fêtes du Palais des Beaux-Arts place de la République, mise gracieusement à la disposition du congrès par M. le maire de Marseille. La dernière séance eut lieu dans la grande salle des Congrès de l'Exposition Coloniale.

"Tous les jours, il y eut déjeuner et dîner en commun, soit au Grand-Casino ou à l'Exposition Coloniale. Pendant les deux derniers jours, les familles des congressistes s'assitèrent à nos congrès, furent conduites en remorqueur pour la visite des ports. Le troisième jour fut marqué par une grande croisière sur le paquebot "Le Charles-Roux", de la Compagnie Générale Transatlantique.

"Ce congrès, au point de vue professionnel, m'a fort intéressé, a dit le notaire Paquet. Nous étions depuis longtemps avides d'aller puiser à sa source même un peu de la science dont nous étions anxieux de faire bénéficier notre commune profession dans la France nouvelle.

Le but principal de la Chambre des Notaires de la province de Québec en envoyant des délégués au congrès était de resserrer les liens d'amitié entre les notaires de France et ceux du Québec. "Tous les notaires de France ont été heureux de nous en témoigner leur contentement et leur admiration.

Chacun, de retour dans son département, ne manquera pas d'en faire part à ses compatriotes et nous croyons ainsi avoir fait œuvre utile. "Le notariat en France est de toutes les professions libérales la plus honorée.

"Les notaires en France ont à un haut degré le culte de l'honneur. Notre profession, dont j'ai l'honneur d'être le président, ne pourra, je crois, que bénéficier de cette mission, car c'est mon intention ainsi que j'ai eu l'occasion d'en faire part à mes confrères, à la réunion de la Chambre des Notaires, la semaine dernière, d'essayer d'introduire des mesures propres à relever le niveau, des mesures empruntées au Notariat Français.

"Je suis allé, dit-il encore, rendre visite au R. P. Schlicking, autrefois professeur de rhétorique au Collège de Montréal, et qui depuis 1900 s'est fait religieux de l'ordre des Cisterciens Réformés; il habite l'abbaye de Saint-Honorat, Ile de Lérins, près de Cannes, dont il est le prieur. Il a maintenant 78 ans; mais il est très bien portant, et très vigoureux même. Il se rappelle fort bien de son enfance, où il a passé vingt ans dans le séminaire. Il a dit en termes émus qu'il avait laissé à une large part de son cœur.

Parlant ensuite de la France elle-même et de ses habitants, le notaire Paquet constate avec regret l'ignorance de la généralité des Français au sujet du Canada. Bon nombre, même dans la classe instruite, ne connaissent rien de sa superficie ni même des gens qui l'habitent.

On va même jusqu'à remonter aux temps primitifs quand on parle du Canada. Me Paquet excuse cette ignorance par le fait que les Français en plusieurs ne sont pas des voyageurs. Plusieurs connaissent très bien leurs villes et leurs environs, mais ils ignorent parfois tout d'autres parties de la France. Ils sont même nombreux ceux du Midi, qui n'ont jamais vu Paris.

SUR QUEL PIED TRAITER AVEC LES EMPLOYES MUNICIPAUX

Le comité échevinal, chargé de régler les différends proposés entre la ville et les employés, aura un premier colloque ce matin. — Le caractère de la Fédération sera l'objet d'une vive dispute.

Un comité d'échevins se réunira, ce matin, à 11 heures 30, au sujet de la résolution adressée au conseil municipal par la Fédération des Employés municipaux. La présidence des assemblées du comité reviendrait à M. l'échevin Lalonde pour avoir proposé lui-même la formation du comité, mais on pense qu'il cédera la place à M. l'échevin Brodeur, président du comité exécutif. Comme on sait le comité se compose de cinq membres du comité exécutif, du leader du conseil et du président de chacune des sept commissions échevinales instituées l'automne dernier, soit donc de MM. les échevins Brodeur, Desroches, Turcot, Bédard et O'Connell, membres du comité exécutif, de M. l'échevin Sanarsregret, leader du conseil, et de MM. les échevins Gauthier, président de la commission des travaux publics, Gauthier, président de la commission de réception, Savaud, président du secrétariat, Jacobs, président du contentieux, Quintal, président de la commission d'hygiène, Vandellac, président de la commission de la sûreté publique, MM. les échevins Lalonde et Vaillancourt, procureur et secondaire de la motion, demandant la formation du comité, font aussi de droit partie du même comité.

En causant, hier après-midi, avec M. l'échevin Lalonde, il a déclaré que c'est pour mettre le conseil municipal plus au fait de la conduite du comité exécutif à l'égard des employés municipaux, qu'il a suggéré la formation d'un comité spécial, au lieu de confier l'étude de la résolution de la Fédération au seul comité exécutif. Les échevins ignorent, dit-il, ce que le comité exécutif a fait des requêtes qui lui auraient été adressées depuis l'automne dernier. Mais la députés surtout entendre de la bouche même des employés leurs griefs.

Pour M. l'échevin Lalonde, la ville doit chercher un terrain d'entente avec les employés. Il y a, à son avis, il faut d'abord savoir si les employés municipaux ont une majorité au lieu, ou si la majorité est entre les mains de la ville. En certains lieux, on a même craint que la grève générale est-elle déclarée par la Fédération, soixante-quinze pour cent des policiers resteraient à leur poste. En outre, assure M. l'échevin Lalonde, le comité échevinal doit s'entendre sur la façon dont il peut traiter avec les employés. Il aurait lui-même beaucoup d'objection à convertir un grand nombre d'autres qu'avec des employés municipaux.

Le caractère de la Fédération sera certainement l'objet d'une vive dispute au sein du comité. Tout indique que les échevins se refusent à reconnaître l'internationalisme des employés municipaux, tandis qu'ils inclinent à redresser leurs vrais griefs. Car les échevins se considèrent avant tout comme les serviteurs des intérêts généraux de la ville et comme des employeurs à l'égard du personnel de l'hôtel de ville.

LA CHAMBRE DES NOTAIRES A DECIDE DE SEVR ENERGIQUEMENT

"La Chambre des Notaires est bien décidée à poursuivre le programme d'épuration qu'elle a entrepris", dit Me Camille Paquet. — Un inspecteur-notaire permanent pour vérifier les greffes des notaires. — Quatre destitutions.

La Chambre des Notaires, récemment a été saisie d'un projet d'étude pour amender la loi organique concernant la profession de notariat, de manière à rendre la discipline plus efficace. La Chambre des Notaires, en ces derniers temps, s'est montrée sévère dans l'application de ses mesures disciplinaires et elle est bien résolue à poursuivre le programme d'épuration qu'elle a entrepris.

Me Camille Paquet, président de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, qui est justement de retour d'un voyage en France, où il a représenté ses confrères au congrès des Notaires de France à Marseille, nous a fait une déclaration catégorique en ce sens hier.

"Pour plus d'efficacité dans les relations des notaires avec le public, dit-il, je crois que nous devrions avoir l'établissement d'une comptabilité spéciale pour les notaires, et un inspecteur-notaire en permanence qui serait chargé de vérifier cette comptabilité régulièrement chaque année ou encore au besoin suivant qu'on en ferait la demande.

Il a aussi fait mention d'un cautionnement comme cela se pratique en France, mais d'un autre côté, Me Paquet déclare que ce cautionnement ne serait pas pratiqué. Les notaires devraient ou fournir des cautionnements trop élevés ou encore verser un montant qui ne serait pas proportionné aux sommes qu'il pourrait y avoir en jeu.

"A la Chambre des Notaires, a dit M. Paquet, il a été proposé de demander à la prochaine session de la Législature de porter le montant maximum de la contribution annuelle des notaires à \$25 de \$15 qu'elle est actuellement. Ce surplus sera pour défrayer les dépenses de l'inspecteur notaire et lui permettre une inspection plus fréquente et plus approfondie des greffes de notaires.

"Nous avons un projet d'étude pour amender notre loi organique au sujet de la discipline. Le conseil de la Chambre, en ces derniers temps, s'est montré très sévère dans l'application des mesures disciplinaires, et comme question de fait, il y a eu, dans ces derniers mois, quatre notaires destitués de leurs fonctions.

"D'autres notaires ont été suspendus, dont l'un pour dix ans, un autre pour cinq ans, et six pour différentes périodes.

D'après ce que nous a déclaré le notaire Paquet, les règlements concernant les destitutions sont très sévères. La Chambre des Notaires, à ce sujet, constitue une véritable cour, qui a les pouvoirs d'une cour ordinaire. Un notaire destitué ou suspendu peut en appeler, mais son appel est rejeté, la décision est définitive, et pratiquement il lui est impossible de rentrer dans la profession de notaire. Pour pouvoir être admis de nouveau, il lui faudrait recommencer ses études classiques et universitaires, être les épreuves du baccalauréat et de la Chambre des Notaires, et de plus obtenir un certificat de moralité qui est la condition la plus importante et aussi la plus difficile. En outre de cet appel, il faut aussi tenir compte de l'âge de l'intéressé, qui souvent ne lui permet pas de recommencer de telles études.

M. le notaire Edouard Biron, secrétaire de la Chambre des Notaires, a été notre représentant à une entrevue ensuite, a confirmé ces déclarations de Me Camille Paquet. La Chambre des Notaires, a-t-il dit, (A suivre à la page 5)

UNE DECLARATION DU SERGENT BOUCHARD

A la demande de quelques policiers, M. le sergent Bouchard nous a communiqué la déclaration suivante: "Les journaux de ce jour publient l'opinion de certain personnage de l'hôtel de ville, qu'il ne comment pas, qui prétendrait que la discipline n'est plus aussi stricte dans la police qu'elle l'était dans le passé et qui cite à l'appui de son dire le fait que les membres du corps de police qui sont cités devant le chef pour infraction à la discipline sont beaucoup moins nombreux à présent qu'ils ne l'étaient avant l'existence de l'union.

"Au lieu de démontrer un relâchement à la discipline, le fait qu'il y a beaucoup moins de constables appelés devant le chef démontre, au contraire, que les règles disciplinaires sont beaucoup mieux observées et cela s'explique par le fait que les membres du corps, ayant réussi par l'entremise de leur union à faire augmenter leur salaire et à être traités avec plus de justice, tiennent plus à conserver leur position qu'anciennement et évitent avec soin de ne rien faire qui puisse leur faire perdre. Et je défie qui que ce soit de démontrer le contraire."

VIIEILLARD DISPARU DEPUIS DIMANCHE

Un vieillard, M. Siméon L'Italien, âgé de 66 ans et domicilié au No 140 rue de Villiers, Ville Emard, est disparu de chez lui depuis dimanche midi et son absence crée de vives inquiétudes dans sa famille.

Parti de son domicile dimanche, vers une heure de l'après-midi, M. L'Italien n'a pas été revu et d'actives recherches sont faites pour le retrouver.

Le disparu était malade lorsqu'il sortit pour se rendre, comme d'habitude, à l'école de ses enfants, chez sa fille, rue Mentana, Montréal.

Les membres de la famille tentent de s'informer sur son compte, mais en vain, personne n'a entendu parler du disparu.

M. L'Italien mesure 5 pieds et 2 pouces de grandeur et pèse 150 livres. Ses yeux sont bleus et ses cheveux gris ainsi que sa moustache.

Au moment de sa disparition il portait un habit brun, un chapeau gris foncé et des chaussures noires.

On a rapporté dans la soirée, hier, qu'il avait été vu vers quatre heures de l'après-midi, hier, à l'angle des rues St-Catherine et Peel.

Tout renseignements au sujet de la disparition sera reçu avec reconnaissance par Mme L'Italien, 140 rue de Villiers.

LES SALAIRES DES EMPLOYES DU GRAND TRONC

On a commencé hier après-midi les négociations en vue d'une nouvelle échelle de salaires pour les 7000 employés du chemin de fer du Grand-Tronc. Le comité des gages de la Fraternité des employés de chemin de fer représentaient les clercs, les hommes de transport, et les huileurs. La rencontre entre les deux parties a eu lieu aux bureaux du Grand-Tronc à la Pointe Saint-Charles. On a parlé de la récente échelle de salaires pour les catégories d'hommes nommés plus haut. La compagnie était représentée par M. C. F. Needham et le comité par M. J. A. McGuire.

Un garçonnet de 12 ans de nom André Laforce, demeurant au No 74 rue Workman, s'est noyé dans le canal Lachine dans l'après-midi d'hier. Le jeune Laforce était à jouer au bord du canal au pied de la rue Canine lorsque le pied lui manqua. Il tomba dans l'eau et on ne put le secourir assez vite pour lui sauver la vie.

UN GARÇONNET SE NOIE DANS LE CANAL LACHINE

C'est le sergent Desjardins du poste No. 8, qui aidé d'un médecin, retira le cadavre de l'eau. Le jeune Laforce était alors mort depuis une heure.

IL MEURT A L'HOPITAL GENERAL

Une autre victime des drogues est morte vers 4 heures hier après-midi, à l'hôpital Général. La victime est un nommé Robert Brogan demeurant au No 1579 rue Saint-Hubert. Brogan était dans une taverne de la rue Bleury lorsqu'on remarqua chez lui certains signes de nervosité grave. Le propriétaire de la taverne fit alors venir le détective Brooks de la Sûreté. Celui-ci ordonna de transporter aussitôt la victime à l'hôpital. Là les médecins ont tenté vainement de le ramener à la connaissance. Cependant il était trop tard. Brogan mourut avant de reprendre connaissance et avant de dire où il avait été drogué. Le portier fera une enquête aujourd'hui.

LA SEANCE DE L'AVANT-MIDI

A cette séance, on a repris les procédures de l'enquête qui avait été reprise sine die la semaine dernière. On se souvient qu'après Me Aimé Geoffroy, représentant la Sincennes McNaughton Line, compagnie à laquelle appartenait le "Spray", avait demandé l'examen du pilote du "Cairndhu", et que Me Vien, avocat de celui-ci, ne s'y était vué objecté. Or le capitaine J.-O. Grey, maître des équipages du port de Montréal, a fait rapport aujourd'hui, que l'examen demandé avait été fait et qu'il était satisfaisant sous tous les rapports.

Le capitaine Monzeau, du "Spray" a été ensuite appelé dans la boîte aux témoignages. Celui-ci étant absent, on a fait entendre M. Fortunat Hamelin, président de l'Association des pilotes, à titre d'expert en règlements des pilotes.

Quant un navire en rencontre un autre "verte à verte", il doit donner la gauche, a déclaré M. Hamelin. Il a aussi ajouté que lorsqu'un bateau rencontre un autre, il ne reçoit pas de réponse, c'est que la route demandée ne peut lui être accordée. Or, dans son opinion, le "Cairndhu" n'était guère tenu de répondre à l'appel du "Spray", car il suivait une route autorisée.

Me Holden, représentant la compagnie "Robert Reford" a fait son plaidoyer. Il ne faut pas attribuer au pilote du "Cairndhu" dit-il, la responsabilité de la collision. Le "Spray" se dirigeait vers un port de la côte sud et aurait dû continuer sa route vers la côte sud. Si celui-ci, ajoute Me Holden, avait été stable et bien manœuvré, il n'aurait pas couru. Avant la collision, en effet, le "Cairndhu" a fait manœuvrer en arrière pendant que le "Spray" a continué sa course à pleine vitesse.

Le capitaine L.-A. Demers, commissaire-enquêteur du gouvernement, était assisté, pendant l'enquête, des capitaines Charles Lefebvre et J.-B. Henry.

HARNAIS POUR CHEMINS



Ces harnais que nous recommandons spécialement pour travailler à la construction et à l'entretien des chemins sont exactement ceux qui sont reconnus comme les meilleurs harnais de chantiers au Canada.

D'une force pratiquement sans limite, très confortables pour le cheval, ils représentent la perfection de la qualité et du fini.

NOS PRIX SUR DEMANDE Notre Catalogue aux Marchands seulement

Lamontagne Limitée BLOC BALMORAL 338 Notre-Dame Ouest

SECURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC Demandez notre littérature.